

# ***l'Anti*capitaliste**

n°527 | 18 juin 2020 — 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)



# DÉBOULONNONS MACRON ET SON GOUVERNEMENT

## **Dossier**

### **EN FINIR AVEC L'ORDRE POLICIER**

Pages 6 et 7

## **ÉDITO**

Quand Macron entend le mot «égalité», il sort son communautarisme Page 2

## **PREMIER PLAN**

Antiracisme. 20 juin: avec les sans-papiers, premierEs de cordée de la lutte Page 3



**ACTU INTERNATIONALE**  
USA. Manifestations, débat sur la police: Trump en difficulté Page 4

**LES NÔTRES**  
Maurice Rajsfus (1928-2020) Page 12



Par JULIEN SALINGUE

## Quand Macron entend le mot «égalité», il sort son communautarisme

Lors de son allocution du 14 juin, Emmanuel Macron n'a pas seulement donné des gages à la police. Après avoir affirmé qu'il se montrerait «*intraitable face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations*», le chef de l'État a en effet ajouté deux phrases loin d'être anodines : «*Ce combat noble est dévoyé lorsqu'il se transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé. Ce combat est inacceptable lorsqu'il est récupéré par les séparatistes.*»

«Communautarisme» et «séparatisme» : les grands mots sont lâchés. Ou comment s'adresser directement à l'extrême droite la plus rance en laissant entendre que les manifestations de ces dernières semaines, explicitement tournées contre le racisme et les violences policières, auraient un lien quelconque avec des revendications «communautaristes» ou, pire encore «séparatistes». Aurions-nous manqué les banderoles revendiquant l'autodétermination de la Seine-Saint-Denis ?

La situation ne prête malheureusement pas à rire. Car lorsque de jeunes manifestantEs noirs et arabes crient «égalité» et qu'on leur répond «communautarisme», c'est une certaine vision de la société qui s'exprime... A fortiori lorsque Macron en rajoute en déclarant : «*La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. Elle n'oubliera aucune de ses œuvres. Elle ne déboulonnera pas de statues.*» La boucle est – quasiment – bouclée : en confondant sciemment mémoire et histoire, Macron, malgré quelques formules creuses supposées témoigner de son «ouverture», renvoie la critique des crimes du colonialisme à une position «anti-républicaine».

Tel est l'un des paradoxes de la position de nombre de pourfendeurs du «communautarisme» : (feindre de) ne pas se rendre compte qu'en renvoyant des personnes revendiquant l'égalité des droits à une supposée «communauté» au nom de laquelle ils et elles se mobiliseraient, voire en les accusant de vouloir se «séparer» du reste de la population, ils se livrent eux-mêmes à un exercice d'auto-affirmation identitaire, exprimant leur adhésion à un ordre raciste au sein duquel chacunE doit rester à la place qui lui est assignée, fût-elle subalterne.

À la Une

# Déboulonnons Macron et son gouvernement

*Coincé entre la montée des mobilisations contre les violences racistes et policières, les manifestations pour le droit à la santé pour toutes et tous et des élections municipales qui vont probablement tourner au fiasco pour les listes amies du gouvernement, Macron s'est cru obligé de s'inviter à 20 heures dimanche 14 juin. Obligé au regard des errements de Castaner ou de Blanquer, de l'invisibilité de Pénicaud ou de Belloubet, d'un discrédit croissant d'un gouvernement de menteurs et d'incompétents.*

Tout ça pour ça ? Comme prévu, cette intervention, fortement médiatisée, a une fois de plus été un exercice d'enfumage médiatique sans autre orientation politique que celle à l'œuvre depuis le début du quinquennat. D'un côté, le soutien massif aux entreprises pour qu'elles produisent à nouveau et le plus rapidement possible profits et dividendes. De l'autre, rien, ou des miettes, pour celles et ceux dont le pouvoir a tant chanté les louanges pendant la lutte contre le Covid-19.

La mesure la plus largement commentée par les médias est le passage au «vert» de l'Île-de-France, avec comme principale conséquence l'ouverture des cafés et des restaurants. Une piètre consolation pour celles et ceux qui, depuis des mois, peinent à remplir leur frigos ou à faire face aux besoins les plus immédiats, notamment la santé. Autre «annonce forte», le refus de déboulonner les statues des racistes et autres chantres du colonialisme qui se sont succédé de la royauté aux républiques jusqu'à la cinquième du nom. Leur protection sera-t-elle assurée par une police à laquelle Macron a assuré «*le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la Nation*» ? Une posture qui est une véritable provocation face à la montée dans le monde entier des protestations contre les violences racistes et policières. Tout en évitant de se prononcer sur la fin des interdictions de manifester pourtant remises en cause par le Conseil d'État, et avec l'annonce de Castaner affirmant



que «la clé d'étranglement» pourra continuer d'être utilisée «avec discernement».

### Déconfiner les profits

En matière sociale, on a eu droit à un bla bla qui masque mal l'absence de toute mesure pour la reconstruction de l'hôpital et de tous les dispositifs de santé au sortir d'une crise sanitaire qui a mis en évidence le résultat de dizaines d'années de politiques régressives.

Pour Macron, la remise en route de l'économie doit s'accélérer grâce aux 500 milliards mobilisés pour «sauver» les entreprises, mais pas les emplois, comme le montre le cas de Renault qui bénéficie de deux milliards d'aides pour supprimer

4 600 emplois directs, soit probablement près de 20 000 au total avec la fermeture de quatre sites de production. Comme l'exige le Medef, pour sauver les entreprises il faut se préparer à travailler sans retour possible à l'emploi des millions de chômeurEs. Et, toujours à la demande du Medef, les mesures de protection sanitaire devraient être affaiblies pour ne pas gêner les gains de productivité.

La reprise de l'école permettra de libérer l'ensemble des salariéEs pour le retour au travail. Mais certainement pas de préparer une rentrée scolaire dotée des moyens nécessaires à faire face aux enjeux de l'éducation pour touTEs et prenant en compte d'éventuels risques sanitaires.

### Plus que jamais, riposter !

La troisième phase du déconfinement n'est que la poursuite des politiques de régression sociale et de répression qui sont la marque de fabrique du quinquennat Macron. La réforme des retraites circule à nouveau dans les couloirs de l'Élysée et l'application de celle de l'assurance-chômage n'est qu'éta-

lée dans le temps. Pour s'opposer à cette politique, il y a urgence à désarmer la police et à obtenir la justice pour les victimes des violences policières. Il faut interdire les licenciements, réduire et partager le temps de travail sans perte de salaire pour supprimer le chômage, annuler la dette et réquisitionner les banques, investir massivement dans les services publics avec l'embauche d'un million de personnels, en particulier dans la santé et l'éducation, et augmenter les salaires de 300 euros comme l'exige la mobilisation actuelle des personnels de santé.

Pour cela, il faut continuer ces prochains jours à nous mobiliser, à reconstruire une riposte sociale. Ce mardi 16, ce sont des dizaines de milliers de manifestantEs qui se sont retrouvés, à l'appel des personnels de santé pour un droit à la santé de qualité, accessible à touTEs. Et samedi 20 juin la mobilisation contre le racisme et les violences policières doit rejoindre la solidarité avec les sans-papiers. Mais l'urgence, c'est aussi et surtout une large mobilisation du mouvement social, syndical, associatif, politique, pour que rien ne soit plus comme avant, vraiment.

Robert Pelletier

## RACISME ET VIOLENCES POLICIÈRES

# Contre Macron et ses flics, le combat continue

*Après le succès de la mobilisation du mardi 2 juin devant le TGI de Paris, le comité Adama a réussi son pari avec la formidable mobilisation du 13 juin, à Paris, contre le racisme et les violences policières. Des dizaines de milliers de personnes se sont ainsi retrouvées sur la place de la République et, bien que le préfet Lallement ait une fois de plus joué la stratégie de la tension en interdisant au dernier moment la manifestation, le rapport de forces continue d'être construit.*

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sur une place de la République que l'on n'avait pas vue depuis des années aussi remplie : les défenseurs de l'ordre policier et raciste ont dû avoir quelques sueurs froides. Et ce n'est pas l'action menée par Génération identitaire, qui a déployé une banderole dénonçant le «*racisme anti-blanc*» sur le toit d'un immeuble, qui démentira le succès de cette journée, même si la confiance manifeste de l'extrême droite dans

l'une de ses versions les plus radicales doit nous interpeller.

### Polarisation

Le mouvement qui s'est enclenché en France, en écho à ce qui se passe aux États-Unis depuis l'assassinat de George Floyd par la police de Minneapolis, a installé dans le débat public la thématique des pratiques violentes de la police et, au-delà, celle des discriminations systémiques, institutionnelles, dont sont

victimes les populations racisées. Ce faisant, la mobilisation contribue à dévoiler un peu plus les positions des uns et des autres, et l'on assiste, de toute évidence, à un phénomène de polarisation autour de la question des violences policières.

L'extrême droite et la droite extrême jouent, sans surprise, leur partition, et se posent en meilleurs défenseurs des policiers (version Marine Le Pen ou Éric Ciotti) et des blancs (version Génération identitaire et Marion

Maréchal). La plupart des éditorialistes sont contraints de reconnaître que la massivité des mobilisations témoigne de l'existence d'un «problème» bien réel, mais s'offusquent lorsqu'ils entendent prononcer les mots «racisme systémique» ou «police raciste». À l'arrivée, tout en concédant quelque légitimité aux revendications portées dans les manifestations, ils se placent néanmoins du côté de l'ordre établi.

### Les (faux) pas en avant du pouvoir

Du côté du pouvoir, une fois de plus incapable de gérer une crise, des signaux contradictoires ont été donnés dans un premier temps : d'un côté, le discours de Castaner prônant la fin de l'utilisation de la clé d'étranglement ou la suspension des policiers coupables

## BIEN DIT

*Le juge des référés du Conseil d'État estime que l'interdiction de manifester n'est pas justifiée par la situation sanitaire actuelle lorsque les mesures barrières peuvent être respectées [...]. En conséquence, le juge des référés suspend l'exécution de l'article 3 du décret du 31 mai 2020, pour les manifestations sur la voie publique soumises à l'obligation d'une déclaration préalable.*

ORDONNANCE DU CONSEIL D'ÉTAT, 13 juin 2020.

# Un monde à changer

**JUIN 1940: LES « RÉPUBLICAINS » SABORDENT LA RÉPUBLIQUE.** Dans le cas de la 3<sup>e</sup> République française, les personnalités politiques qui ont conduit la France à la capitulation de 1940 avaient toutes été élues en 1936. Autrement dit, à l'exception de quelques députés communistes qui avaient été privés de leurs droits civils pour leur opposition à la guerre, ce fut un parlement de « gauche » qui a décidé, à une écrasante majorité, de remplacer la République par l'État français avec Pétain à sa tête. Comment expliquer ce fait ? L'ascension de Pétain n'a nullement été la conséquence inévitable de la victoire des chars allemands. Après la défaite du gros des forces militaires françaises en mai-juin 1940, d'autres voies d'action étaient parfaitement concevables. Mais la substitution de la démocratie française par le régime de Pétain correspondait aux instincts majoritaires de la classe dominante française, qui était déterminée à utiliser la défaite de son armée pour revenir sur les acquis sociaux et se venger de l'humiliation subie lors de la victoire du Front populaire et de la grande grève de juin 1936. Pétain a été le mécanisme qui lui a permis d'atteindre ce que son plus talentueux et réactionnaire idéologue, Charles Maurras, appelait « *une divine surprise* ». De plus, Pétain leur permettait également de sublimer idéologiquement la défaite, à travers la restauration culturelle atavique impulsée par Vichy sous le slogan de « *Travail, Famille, Patrie* ».

Bien entendu, dans des circonstances normales, un tel retournement radical du rapport des forces sociales et politiques entre le travail et le capital aurait été impossible en France. [...]

« *C'est Pétain qu'il nous faut* » était le cri de guerre de l'extrême droite depuis 1936. Cependant, même si le vieux maréchal était assez populaire, son activité politique avait été limitée avant mai 1940, jusqu'à ce que sa candidature comme Premier ministre soit orchestrée par un maître de l'intrigue et du chantage, Pierre Laval, et adoptée par une majorité écrasante des députés et des sénateurs (y compris, comme on l'a souligné, par de nombreux parlementaires de « gauche » de 1936). [...]

En même temps, il est difficile de nier qu'un retournement radical des normes et des habitudes de comportement de centaines d'hommes politiques – dont six ou sept ont joué un rôle décisif dans cette tragi-comédie – ne pouvait se produire que parce qu'il était en accord avec les nécessités collectives et le souhait conscient de la majorité de la bourgeoisie française. Pour cette classe, il était non seulement devenu impératif de changer de camp en plein milieu de la guerre, mais également de liquider les conquêtes réformistes du mouvement ouvrier français. [...]

Extrait de Ernest Mandel, « Les individus et les classes sociales: le cas de la Seconde Guerre mondiale » (1986) : <http://cr-sap.be/mandel-spip/ecrits/article/les-individus-et-les-classes>

## ANTIRACISME 20 juin: avec les sans-papiers, premierEs de cordée de la lutte

*Le 30 mai a surpris tout le monde et en premier lieu... le pouvoir. Des rassemblements et manifestations ont eu lieu dans une dizaine de villes. À Paris des milliers de sans-papiers ont bravé l'interdiction de manifester et débordé le dispositif policier pour manifester d'Opéra à République.*

**C**e faisant, ils et elles ont ouvert la première brèche dans laquelle se sont engouffrés des dizaines de milliers de jeunes manifestant à partir du 2 juin contre le racisme et les violences policières. Le samedi 13 juin un cortège de collectifs de sans-papiers et de la Marche des Solidarités était à République, à Paris, au côté du comité Adama pour exiger vérité et justice pour toutes les victimes des violences policières et racistes.

### Extension de la mobilisation

Ce samedi 20 juin, les sans-papiers seront encore plus nombreux et nombreuses à Paris et dans toute la France. De nouveaux collectifs sont en train de se créer, comme à Montreuil ou à Marseille. Des processus sont en cours à Toulouse ou Nice. Des réseaux de sans-papiers de la communauté

bengalaise et de la communauté maghrébine se mobilisent au côté des collectifs déjà présents dans la Marche des Solidarités. Des manifestations s'organisent dans de nombreuses villes, Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Grenoble, Rouen, Saint-Étienne, Montpellier, Lannion, Le Havre... Les liens se développent avec l'Italie où une nouvelle manifestation est appelée à Bologne.

Il y avait plus de 200 collectifs et organisations qui soutenaient l'appel au 30 mai sur tout le territoire. Cela s'amplifie aussi pour le 20 juin. Le réseau des États généraux des migrations a rejoint l'appel, ainsi que la Cimade. Aux syndicats qui appelaient déjà pour le 30 mai dont l'Union syndicale Solidaires, la CNT, la CNT-SO, le Syndicat de la médecine générale ou le SNPES-PJJ/FSU s'est ajouté la CGT Énergie Paris. Et, lundi

15 juin, la Confédération CGT a lancé un appel à participer aux manifestations du 20 juin « des premiers de cordée qui doivent être régularisés ». Lors de leur rencontre avec le gouvernement, les syndicats ont exigé la régularisation des sans-papiers.

### Contre le « patriotisme républicain »

Pendant le confinement, les sans-papiers étaient parmi les premierEs de cordée au travail dans les secteurs dits « essentiels », surexploités sans vergogne parce que considérés comme sans droits. Ils et elles étaient aussi les premierEs de cordée des victimes de la crise, mis au chômage sans revenu, mal logés ou à la rue. Laisser faire cela c'est accepter les arguments qui se retourneront contre tous et toutes. C'est laisser s'aggraver, sous prétexte de la crise, la politique d'exploitation et les arguments nationalistes et racistes. Le 30 mai, les sans-papiers ont montré qu'ils et elles n'étaient pas que des victimes des politiques racistes et coloniales, mais aussi les premierEs de cordée de la lutte. À Paris, le 20 juin, la manifestation opérera une jonction,

dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, avec l'hommage organisé pour Lamine Dieng tué par la police en 2007. Lors de son intervention du 14 juin Macron, n'a pas eu un mot pour les sans-papiers. Il a par contre exalté le « *patriotisme républicain* » et asséné que « *la République n'effacera aucun nom de son histoire* » revendiquant ainsi le passé colonial et raciste de ces noms « républicains ». C'est que sa politique actuelle s'inscrit toujours dans cette logique. C'est elle qui assassine des milliers de migrantEs chaque année sur les routes de la migration, qui sème la misère et la guerre dans les pays du sud, légitime en France les inégalités et toutes les politiques racistes et discriminatoires. Alors pour déboulonner Macron, contre le racisme et la logique coloniale, pour l'égalité des droits, la liberté de circuler, la régularisation de toutEs les sans-papiers, la fermeture des Centres de rétention et le logement pour toutEs, il faut rejoindre massivement les sans-papiers ce 20 juin. Avec ou sans papiers, même si Macron le veut pas, on est là !

**Denis Godard**

### Assumer la radicalité

Aucune forme de déception, bien évidemment, car on n'en attendait pas moins d'un gouvernement affaibli et dépendant de ses bonnes relations avec la police, sur-sollicitée pour faire taire la contestation sociale. Celles et ceux qui ont cru voir autre chose que de la fébrilité du côté du pouvoir, pronostiquant des décisions satisfaisantes, même partiellement, les aspirations des manifestantEs, en sont pour leurs frais. Macron et les siens ne sont en dernière instance que le personnel politique des classes dominantes et, en aucun cas, ils ne lâcheront les flics, piliers essentiels du maintien de l'ordre capitaliste.

Ce retour aux fondamentaux montre l'ampleur du chemin qui reste à parcourir dans la construction du rapport de forces. Les collectifs contre les violences policières, au premier rang desquels le comité Adama, ont montré leur force d'attraction, leur

détermination et leur capacité à garder le cap malgré les pressions et les attaques ordurières, et nous continuerons de leur apporter tout notre soutien. Reste à savoir si l'ensemble de la gauche sociale et politique est prête à se joindre pleinement à la

lutte, sans tentation substitutive et en assumant la nécessaire radicalité du combat face à des flics de plus en plus déchaînés, un pouvoir autoritaire et une extrême droite plus que jamais en embuscade.

**Julien Salingue**

TOUTES ET TOUS CONTRE LE RACISME!



## Le chiffre

# 1 500 euros

C'est le montant de la « prime Covid » que toucheront le DRH du CHU de Toulouse et son adjointe, sur décision du Directeur général du CHU. Dans le même temps, comme le relève la CGT, « certains soignantEs ayant pris en charge des patients Covid, beaucoup d'ASH et de personnels techniques ultra mobilisés pendant la période n'auront que 500 euros ». Vous avez dit scandaleux ?



## Agenda

**Samedi 20 juin, manifestation pour la régularisation des sans-papiers, la fermeture des CRA et un logement pour touTEs, Paris.** À 14h, place de la Nation.



## NO COMMENT

*Chacun sait que le climat social risque de devenir plus tendu, reste à savoir si le président aura besoin de nous ou pas.*

ALLIANCE POLICE NATIONALE, 15 juin 2020.

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction :**  
01 48 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion :**  
01 48 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration :**  
01 48 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN :**  
2269-3696

**Commission paritaire :**  
0419 P 11508

**Société éditrice :**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage :**  
6 500 exemplaires

**Directeur de publication :**  
Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction :**  
Julien Salingue

**Maquette :**  
Ambre Bragard

**Impression :**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél. : 01 48 70 42 22  
Fax : 01 48 59 23 28  
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

## ÉCOLOGIE Conférence écosocialiste pour la justice climatique du 26 au 28 juin

Il y a plusieurs mois, nos camarades de solidaritéS et du MPS de Suisse ont proposé de tenir une conférence écosocialiste pour la justice climatique du 26 au 28 juin 2020 à Bâle. Le Covid-19 est passé par là, obligeant à modifier à la fois la forme – désormais en ligne – et le contenu pour prendre en compte l'épidémie, ses causes et ses effets.

Le constat est on ne peut plus clair : « La crise des soins de santé, la crise économique et la crise climatique sont liées et conséquences du système de production et de consommation du capitalisme ! Sans résistance populaire, les réponses autoritaires et néolibérales à la crise sont inévitables. » Mais la situation est également riche de possibilités : « Les mois suivants sont cruciaux ! L'arrêt de nombreuses parties de l'économie est pour nous l'occasion de développer des demandes de reconversion industrielle et un changement radical de production et de consommation. » Comme l'indique, là encore, l'appel pour la rencontre : « Dans cette situation, il est crucial que les militantEs du monde entier se connectent, échangent des idées et discutent d'initiatives stratégiques communes. »



**Ecosocialist Conference for Climate Justice**  
26-28 June 2020 Basel

Produce less  
Share justly  
Decide together

www.eco-soc.net

### Conférences publiques et ateliers de travail

De nombreux groupes – Socialist Resistance (GB), Fondation Rosa Luxemburg (Allemagne), Auf Bruch (Autriche) le réseau Global Ecosocialist Network – et militantEs – du Brésil, d'Écosse, d'Italie, du Portugal, de France... – ont répondu à l'invitation.

Le but est de rassembler individus et organisations écosocialistes afin de réfléchir ensemble à des revendications et stratégies communes pour une transition écosocialiste. L'initiative se déroulera sur trois jours, avec des conférences publiques le vendredi 26 juin à 19 heures sur l'analyse des crises sanitaire, écologique, économique d'un point de vue écosocialiste et le dimanche sur la stratégie pour la justice climatique. La journée du samedi sera consacrée au travail en deux fois quatre ateliers puis à leur mise en commun. Le programme détaillé est consultable sur le site : <https://eco-soc.net/programme-2/>.

La programmation des ateliers reflète la volonté de travailler à des revendications concrètes sur les nécessaires reconversions industrielles, l'agriculture, la santé, les transports et aussi d'avoir une approche écosocialiste globale, c'est-à-dire syndicale, féministe, antiraciste et internationaliste.

Cette conférence n'est pas celle qui était prévue à l'origine. Les contacts directs, les échanges « off », les rencontres et discussions informelles, la convivialité... nous feront défaut et sont remises à une rencontre ultérieure. Même dans ces conditions, cette rencontre est une initiative utile et bienvenue, tant il est indispensable de construire les lieux et outils d'une réflexion pour l'action à l'échelle internationale. Alors que les gouvernements, en volant au secours des secteurs industriels nuisibles comme l'industrie automobile, l'aviation et l'industrie fossile en général, nous éloignent toujours plus de l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, nous voulons lutter pour une transition écosocialiste urgente pour produire moins, partager avec justice, décider ensemble !

**Commission nationale écologie**

# USA Manifestations, débat sur la police : Trump en difficulté

George Floyd, dont le meurtre par un officier de police blanc a déclenché des semaines de manifestations contre la brutalité policière et le racisme, a été enterré le 9 juin dans sa ville natale de Houston. Mais l'onde de choc est toujours là.

Les protestations se sont poursuivies sous une multitude de formes : des rassemblements et des manifestations, des caravanes de voitures, des défilés de protestation de centaines de cyclistes. Les gouvernements locaux freinent maintenant la police qui avait attaqué si violemment les manifestations précédentes. À Seattle, après que le maire eut fermé un poste de police local et retiré la police du quartier de Capitol Hill, des radicaux et des résidentEs l'ont déclaré zone autonome, ce que certains ont comparé à la Commune de Paris de 1871. Le président Donald Trump, bien sûr, a appelé le maire à reprendre le contrôle de la ville.

### Débat national

Les sondages montrent que 80 % des Américains soutiennent les manifestations qui ont touché 700 villes situées dans l'ensemble des 50 États, et qui ont encouragé dans pratiquement toutes les institutions, des administrations publiques aux entreprises privées, une discussion nationale sur le racisme. Le pays tout entier est impliqué dans des débats sur le rôle de la police et l'utilisation de la Garde nationale dans la répression violente des manifestations, ainsi que sur le recours de Trump à la Garde pour attaquer des manifestantEs pacifiques près de la Maison Blanche et sur sa menace d'employer l'armée pour écraser le mouvement. Le secrétaire à la Défense et le général américain aux responsabilités les plus élevées se sont tous deux distancés de Trump sur ces questions. De nombreux responsables militaires à la retraite se sont prononcés contre la menace



WIKIMEDIA COMMONS

de Trump d'utiliser l'armée. Des dirigeants politiques, principalement démocrates mais aussi républicains, ont critiqué la posture dictatoriale de Trump.

### « Defund the police »

S'est également engagé un débat important sur le démantèlement de la police (« Defund the police »). La demande de remise en cause du financement de la police vient de courants de gauche qui, pour certains, appellent aussi au désarmement et à l'abolition de la police et des prisons. Alors qu'une majorité du conseil municipal de Minneapolis annonce que ses forces de police actuelles seront supprimées pour créer une nouvelle organisation de la sécurité publique, presque partout ailleurs le slogan de démantèlement est interprété par les politiques, la presse et de nombreux participantEs au mouvement

comme signifiant des coupes dans le budget de la police et la réaffectation des fonds à la santé mentale, aux autres programmes sanitaires et à d'autres services sociaux. Les Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) ont lancé une campagne nationale pour le démantèlement de la police. Et au Congrès, le Parti démocrate a présenté une loi pour la réforme de la police.

### Drapeaux et statues

Le rôle des syndicats de policiers qui défendent les policiers accusés de comportement raciste et d'actes de violence est également débattu. Ces syndicats, dont beaucoup soutiennent Trump, prennent également souvent des positions conservatrices sur des questions de justice pénale, telles que leur opposition à la libération conditionnelle. Certains à gauche veulent que l'AFL-CIO (la principale

confédération syndicale) exclue les syndicats de police, mais l'AFL-CIO a plutôt appelé à leur réforme. D'autres institutions ont commencé à prendre des mesures sur les questions raciales. NASCAR, la société qui organise des courses de voitures, où presque tous les conducteurs et 80 % des fans sont blancs, a interdit le drapeau confédéré, le drapeau des États esclavagistes du Sud lors de la guerre civile, qui avait souvent été arboré par des pilotes et des spectateurs. Les principaux généraux de l'armée américaine ont exprimé leur volonté de renommer dix bases militaires américaines situées dans le Sud qui portent actuellement le nom de généraux confédérés. Il y a également un renouveau du débat sur la suppression des statues des généraux confédérés, certaines dans les États du Sud et d'autres dans le bâtiment du Capitole national.

### Trump 10 points derrière Biden

Pendant ce temps, alors que la réouverture nationale de l'économie se poursuit, le coronavirus ressurgit à nouveau dans le Sud, dans la Sunbelt (ceinture du soleil), de la Floride à l'Arizona, et 22 des 50 États ont un nombre croissant de cas. 40 millions de travailleurEs restent au chômage. Tout ceci alors que Trump s'apprête à relancer sa campagne présidentielle avec des rassemblements de masse, susceptibles de mettre en danger la santé publique. À l'heure actuelle, seulement 38 % des électeurEs approuvent l'action de Trump tandis que 57 % le désapprouvent ; et le président est tombé 10 points derrière Joseph Biden, le candidat du Parti démocrate. Pour le moment, Trump semble peut-être se diriger vers la défaite.

**Dan La Botz, traduction Henri Wilno**

## MALI La crise s'accélère

La ministre des Armées française Florence Parly se réjouit du succès de l'opération Barkhane qui a éliminé, le 3 juin, le chef historique d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (Aqmi) Abdelmalek Droukdal et plusieurs de ses complices. Mais cela ne change rien à la situation de crise dans laquelle le Mali s'enfonce.

De nouveau, les FAMA (Forces armées maliennes) viennent d'être accusées par l'association peule Tabital Pulaaku d'un nouveau massacre dans un village du centre du Mali où même les enfants n'ont pas été épargnés.

### Crimes de guerre

Ces violences contre les civils deviennent de plus en plus fréquentes et l'armée malienne n'est pas la seule à se rendre coupable de ces exactions, puisque les militaires du Niger ou du Burkina Faso sont aussi pointés du doigt. Amnesty International vient de sortir un rapport détaillé sur ces violations des droits humains en donnant une explication sur la recrudescence de ces crimes, par la pression que subissent les hiérarchies militaires pour obtenir des résultats.



DR

En effet, on se souvient que, lors du sommet de Pau du 13 janvier 2020 qui rassemblait les principaux chefs d'État des pays sahéliens, Macron exigeait de ses pairs des progrès tangibles contre les organisations djihadistes. Résultat, à défaut de porter des coups sévères contre les terroristes, les armées sahéliennes accumulent les cadavres de civils. De nombreux témoignages font état d'opérations des forces armées parfois accompagnées de milices pro-gouvernementales dans les villages

avec des exécutions sommaires, des enlèvements et des tortures. Ces pratiques commencent à devenir monnaie courante, surtout contre certaines communautés soupçonnées de soutenir les djihadistes. Ces opérations se déroulent dans le cadre du G5 Sahel, une structure encadrée et soutenue par l'armée française, qui ferme les yeux sur l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces crimes de guerre.

### Conflits multiformes

La violence devient endémique au Mali, entre les communautés pastorales et agricoles autour des terres et des points d'eau. L'absence de l'État favorise les vols de troupeaux et la circulation d'armes de guerre provoque une augmentation des décès. Les civils sont aussi pris en étau dans les affrontements violents

que se mènent désormais les deux factions djihadistes rivales, le « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans » d'Al-Qaeda et « État islamique dans le Grand Sahara » pour avoir le leadership sur la région.

Quant au gouvernement, il a choisi la manière forte, notamment contre les activistes de la société civile. Ainsi Clément Dembélé, le président de la Plateforme contre la corruption et le chômage, a été enlevé par les forces de sécurité pour avoir mené des enquêtes sur la corruption des hauts fonctionnaires dans la capitale à Bamako. Relâché, il reste cependant sous le coup d'une accusation de fomenter un coup d'État.

La crise est aussi politique, l'ancien allié du président malien Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), l'imam Mahmoud Dicko, cristallise l'ensemble de l'opposition et organise manifestations et rassemblements pour exiger la démission d'IBK. Le pouvoir de déstabilisation de cet imam rigoriste est tel que chancelleries occidentales et responsables de la force de l'ONU, la MINUSMA, tentent une médiation entre les deux hommes pour apaiser le climat politique. L'avenir du Mali reste incertain.

**Paul Martial**

## SUISSE Coups de massue en vue

Outre le rappel de ces grands principes, la pub financée par Économiesuisse se contente de dire : faites-nous confiance, laissez-nous faire, nous sommes les mieux placés pour savoir comment agir dans ces temps difficiles. Cette retenue, qui contraste avec l'effet d'annonce recherché, ne se retrouve pas dans les textes plus fouillés publiés par diverses organisations patronales. Là, plus de fausse pudeur, plus de vagues généralités, mais des objectifs clairs et un avis de tempête pour le monde du travail.

### Des horaires plus flexibles, des règlements plus souples

Commençons par le poisson-pilote du patronat suisse, le laboratoire d'idées « Avenir Suisse », dont le mérite est souvent de formuler tout haut ce que les pontes de l'économie suisse pensent tout bas. Dans un document intitulé « Accorder plus de liberté aux entreprises pour lutter contre le coronavirus », on peut lire : « La production, la consommation, la demande et l'offre devraient donc être étendues à sept jours par semaine et ne pas être limitées à des heures fixes de jour ou de nuit. [...] L'assouplissement des activités opérationnelles, de la production et des horaires de travail pourraient faciliter le respect des règles de distance. Une simplification de la réglementation est nécessaire dans le domaine du droit du travail, des horaires d'ouverture de magasins, de la logistique et de la circulation des marchandises, pour les travailleurs frontaliers et dans l'administration des hôpitaux. » Il y a peu de chances de voir ces exigences

De grands placards publicitaires dans la presse quotidienne, adressés à « Mesdames et Messieurs les élus », ont rappelé l'attachement des patrons suisses au « moins d'État », leur rejet de toute nouvelle « charge » et leur amour du frein à l'endettement, donc à l'austérité. L'attaque sociale prévue sera brutale.



disparaître une fois la pandémie sous contrôle, cela d'autant plus qu'elles correspondent à la tonalité des déclarations des autres organisations patronales. Dans un autre document, Avenir Suisse revendiquait un rythme de remboursement de la dette du coronavirus d'un milliard de francs par an [930 millions d'euros], grâce au frein à l'endettement et à une réforme des assurances sociales. Un objectif que partage sans aucun doute le ministre des Finances de la Confédération, Ueli Maurer, qui, à la RTS, disait s'identifier sans problème au personnage de l'Avare de Molière. Le frein à l'endettement est aussi plébiscité par Économiesuisse et

l'USAM, la faitière du petit patronat. Pour ceux et celles qui auraient, dans leurs moments les plus fous, rêvé d'une relance verte, la porte est verrouillée à double tour. Les politiques d'austérité devront se poursuivre, système de santé compris.

### Le prix de « l'adaptation nécessaire »

Bien plus franchement que dans son petit manifeste publicitaire à l'intention des élus, Économiesuisse décrit ainsi l'avenir immédiat : « Malheureusement, il ne faut pas s'attendre à un rebond économique rapide qui permettrait de revenir vite au niveau d'avant la crise et de le dépasser. L'économie sera au contraire dans l'obligation de

procéder à des adaptations structurelles considérables. Aussi longtemps que ces adaptations ne provoquent pas des réactions en chaîne négatives dans des branches ou des régions entières entraînant dans leur sillage des entreprises saines, elles font partie du processus d'adaptation nécessaire. Il s'agit d'atténuer au mieux les conséquences directes de la crise comme l'augmentation du chômage, les faillites d'entreprises et la baisse des recettes fiscales. Il faut cependant admettre la restructuration des marchés à long terme et ne pas tenter de maintenir des structures à tout prix. Les sociétés qui avaient des problèmes avant la crise ne devraient pas être maintenues en vie artificiellement. »

La crise qui vient doit donc permettre au capitalisme suisse de poursuivre sa concentration et sa centralisation, en laissant tomber les secteurs les plus faibles. Le coût social du sacro-saint développement de la compétitivité est ainsi fixé : faillites, licenciements massifs, chômage, augmentation de la précarité. Et un éventuel retour de la pandémie devrait être combattu uniquement en prenant des « mesures ciblées occasionnant les coûts économiques les plus faibles ». La santé de la population dut-elle en pâtir. Et ils osent appeler cela « Avenir Suisse »...

**Daniel Sürri**

Article paru dans dans le n°369 de solidarités (Suisse).

## MAROC #JusticePourIkram : retour de la mobilisation contre les viols

Partout dans le monde, les violences sexuelles ont augmenté de façon considérable pendant le confinement. Celui-ci n'empêche pas la mobilisation, comme cela est le cas au Maroc.

Alors que le Maroc entame son troisième mois de confinement, une affaire de viol secoue l'opinion publique. Une petite fille de 5 ans, Ikram, originaire du village d'Imi Ougadir, a été violée le 26 mai dernier par un de ses voisins. L'homme a été écroué le 4 juin dans un premier temps, jusqu'à ce que le père, sous pression de la famille et de la tradition, retire la plainte. L'accusé a été par la suite libéré sous caution. C'était sans compter avec la mobilisation d'une centaine d'habitants qui, bravant le confinement, ont manifesté leur colère devant le siège de la commune derrière le slogan « On veut la justice ». Une pétition en ligne a recueilli plus de 200 000 signatures. L'homme a été remis en prison le 10 juin.



FORUM IFOUS

Cette affaire fait écho à la détresse dont sont victimes les fillettes et les femmes pendant le confinement. En France, la ligne d'écoute dédiée aux victimes de violences conjugales, le 3919, a reçu 10 000 appels au mois d'avril, soit le double du chiffre du mois d'avril 2019, tandis que le nombre de SMS envoyés au numéro d'alerte (le 144) a triplé. Des chiffres qui correspondent aux signalements et qui sont donc très probablement en-deçà de la réalité. Dans des pays où les dispositifs de recensement et de prise en charge sont extrêmement faibles, comme le Maroc, la situation est d'autant plus catastrophique.

### Des racines profondes

Le pays n'en est pas à sa première mobilisation autour des violences et du harcèlement sexuel. Un des cas les plus célèbres reste celui d'Amina Filali, une jeune fille de 16 ans qui s'était suicidée en 2012 après avoir été obligée de se marier à son violeur. Grâce à la mobilisation, l'article 475 du code pénal, qui permet aux violeurs d'échapper à la prison en épousant leur victime, a été abrogé. En 2018, une loi contre les violences faites aux femmes est entrée en vigueur, prévoyant des mesures allant jusqu'à des peines de prison contre le harcèlement sexuel et le mariage forcé. Ce tournant législatif faisait lui aussi suite à une effroyable histoire : en 2018 Khadija, jeune fille de 17 ans, a été séquestrée pendant deux mois, torturée et violée à maintes reprises par des jeunes de son village. Si les avancées législatives symboliques promettent une protection plus grande des femmes, celles-ci n'ont été obtenues qu'à l'issue de protestations. Ce qui prouve que l'amélioration de la condition des femmes dans le monde ne se fera pas à travers le simple vote de texte de lois, mais par la mobilisation et l'organisation dans la rue.

**Myriam Rana**

## ISRAËL Quand la gauche juive se met à parler d'apartheid

La gauche juive israélienne est en train d'abandonner le terme « occupation » et d'adopter le terme « apartheid » pour décrire la réalité du terrain.

attachement au sionisme et son pédigrée militaire, a globalement disparu. À sa place, une autre gauche se développe, qui se sent beaucoup plus proche de responsables politiques palestiniens, comme Ayman Odeh, Aida Touma-Sliman, Mtanes Shehadeh et Heba Yazbak, que de Rachel Azaria, Amit Segal et Benny Gantz.

### De l'« occupation » à l'« apartheid »

Je ne veux pas minimiser le fossé qui sépare la gauche juive et les citoyens palestiniens d'Israël. Ces deux groupes sont encore loin de parler le même langage et d'exprimer un même objectif politique. Beaucoup de Palestiniens ont critiqué Ayman Odeh pour son discours de samedi, dans lequel il a dit que la manifestation marquait les 53 ans – plutôt que les 72 ans (la fondation de l'État d'Israël) – écoulés depuis le début de l'occupation. Ce genre de langage est encore étranger à beaucoup de manifestants juifs israéliens.

Un autre aspect de la manifestation devrait beaucoup plus inquiéter la droite que la présence d'un quelconque drapeau palestinien : c'est la facilité avec laquelle la gauche juive est en train d'abandonner le terme « occupation » et d'adopter le terme



OREN ZIV

« apartheid » pour décrire la réalité du terrain en Israël-Palestine. Les orateurs de samedi soir, dont les députés du Meretz Nitzan Horowitz et Tamar Zandberg, ont utilisé ce mot. Il semble que la députée travailliste Merav Michaeli soit la seule à s'être abstenue de le prononcer.

### Les implications de ce changement

Ce changement est significatif pour deux raisons essentielles. La première est morale et juridique : une occupation peut être temporaire et même reconnue par le droit international. Ce n'est pas une situation optimale, a fortiori si cette situation dure depuis 53 ans, mais elle n'est ni moralement ni juridiquement inacceptable. L'apartheid, en revanche, est clairement une injustice morale, y compris

d'après le droit international, qui le considère comme un crime contre l'humanité. Si l'on considère qu'Israël est un régime d'apartheid, il n'y a pas d'autre option morale que de le combattre.

La deuxième raison, non moins importante, est que l'occupation peut prendre fin avec le retrait israélien des territoires occupés. Cela a été la position de la gauche sioniste pendant plus de 40 ans, qui suppose que lorsque l'occupation prend fin, l'État d'Israël retrouve sa légitimité. L'apartheid, quant à lui, ne peut prendre fin qu'en instaurant l'égalité – avec la fin de la suprématie d'un groupe sur les autres. Dans le cas d'Israël, cela signifierait la fin de la suprématie juive.

En d'autres termes, à partir du moment où le régime israélien est défini comme un régime d'apartheid, la fin à ce régime exige un changement fondamental de sa structure elle-même. Ce qui va plus loin que le retrait des troupes israéliennes et l'évacuation des colonies de Cisjordanie. Une option que la droite n'a jamais connue – et il est grand temps qu'elle apprenne à la connaître.

**Meron Rapoport, traduction J.S.**

Publié en anglais sur <https://www.972mag.com/israel-jewish-left-apartheid/>

Depuis la manifestation massive du samedi [6 juin] contre les projets de gouvernement israélien d'annexer de vastes parties de la Cisjordanie, la droite a exprimé son inquiétude à propos de la trajectoire de ses rivaux de la gauche. À la suite de la manifestation, l'important journaliste de droite Amit Segal a publié un article dans lequel il a déclaré que si l'annexion avait lieu, elle ne serait pas due au président Trump ou au Premier ministre Netanyahu, mais plutôt au fait que des drapeaux palestiniens avaient été agités par des manifestants place Rabin. Rabin, a écrit Segal, aurait été affligé devant ce spectacle.

### Sans les Palestiniens, il n'y a pas de gauche

Il est possible que cette colère feinte à propos des drapeaux masque en réalité une inquiétude plus profonde qui s'est développée au sein de la droite ces dernières années : alors que la gauche juive est indubitablement en déclin, ceux qui restent considèrent l'alliance avec les citoyens palestiniens comme un principe fondamental. Pour les Juifs de gauche qui ont manifesté place Rabin, une alliance avec les Palestiniens n'est plus perçue comme étrange ou exotique, mais plutôt comme une condition préalable pour pouvoir se dire « de gauche ». Ils réalisent que, sans les Palestiniens, il n'y a pas de gauche. Tout simplement. Ceci peut légitimement inquiéter la droite. La vieille gauche sioniste, qui a historiquement fait tous les efforts possibles pour souligner son

# UNE POLICE STRUCTURELLEMENT VIOLENTE

**L**e droit d'un État qui organise la domination et la reproduction de la classe des possédants sur le reste de la société ne peut être que profondément inégalitaire, injuste et finalement illégitime. Les institutions qui en découlent sont alors violentes, sous des formes et à des degrés divers, de l'éducation nationale à la police. Parce qu'elles visent toutes à obtenir le consentement minimum des citoyenEs, ce que certains chercheurs nomment le « disciplinément social ». La police, seule institution qui possède légalement les moyens de contraindre par la force physique les opposantEs à cet ordre social et politique, est donc la plus structurellement violente. Elle est le bras armé de l'État au service du capital.

## Soumettre nos rébellions

Angela Davis affirme que « la répression n'est jamais aussi violente que lorsque les mobilisations s'opposent au capitalisme ou à l'impérialisme ». Et la répression s'exerce d'autant plus brutalement que le système économique écrase toujours plus les exploités et les opprimés et que la contestation grandit. Ainsi, en France, un seuil réel et symbolique a été franchi avec l'attaque du cortège de la CGT à la manif du 1<sup>er</sup> Mai 2019 à Paris. Du jamais vu ! Ces dernières années, toutes nos manifestations ont été systématiquement attaquées, de celles contre la loi travail à celles contre la réforme des retraites. L'irruption des Gilets jaunes a provoqué une panique au sommet de l'État, déclenchant un niveau de répression exceptionnel. En un an : 4 500 blessés dont 250 très graves, 25 éborgnés, cinq mains arrachées. 1 000 personnes ont été condamnées à des peines de prison ferme, 1 200 à du sursis. Il y a eu 12 000 gardes à vue, plusieurs centaines d'interdictions de manifester ou d'être dans certains lieux, de nombreuses assignations à résidence.

## La guerre intérieure

La décision de multiplier l'usage des armes « non létales » vise à dissuader les manifestantEs d'exercer leur droit de manifester

tout en évitant de tuer, ce qui a toujours un coût politique dans une « démocratie ». L'envoi massif de gaz lacrymogènes dès le début d'une manifestation permet parfois sa dispersion « à moindre coût ». Avec le gazage, le nassage (aussi appelé l'encagement, interdit dans de nombreux pays) est également très efficace pour retarder voire empêcher une manifestation. Quant aux diverses armes à impulsion électrique non létales, Paul Rocher rappelle à juste titre que leur objectif est de tailler dans la chair, marquer les esprits, et parfois marquer à jamais des vies<sup>1</sup>. Différents observateurs font remarquer que l'augmentation des capacités techniques renforce la violence du maintien de l'ordre, les policiers tirant plus souvent et plus vite. Cet afflux d'armes utilisées tant dans les guerres impérialistes que sur le territoire nourrit bien sûr le marché international de la coercition en pleine expansion. La force « légale » impose sa loi quand rien ne vient l'arrêter. Elle se développe sans limite quand l'impunité est quasi illimitée. Ainsi Jacques Toubon, Défenseur des droits, témoigne que sur les 34 plaintes qu'il a déposées auprès du ministère de la Justice, aucune n'a abouti. Renforcer l'immunité c'est aussi aligner les conditions de tirs des policiers sur celles, plus souples, des militaires. Ou de décider qu'ils bénéficient a priori de la présomption de légitime défense. De plus, les directives données sont très floues. Par exemple : qu'est-ce que « réagir de manière proportionnée, utiliser la force strictement nécessaire » et comment reconnaît-on ceux et celles « susceptibles d'avoir commis un délit » ? Alors il faut interpréter, donner des réponses qui deviennent des habitudes de réponses, des applications de la règle qui tendent à s'élargir. À faire loi.

Dans ces conditions il n'y a pas ou très peu de réelles « bavures » policières, mais un système de violence ordinaire dans lequel la police utilise largement le champ immense qui lui est laissé. Et ce que nous appelons « violences policières », ce sont ces actes auxquels nous ne nous habituons pas – ou

pas encore ? –, le tabassage d'un adolescent ou les morts violentes et répétées...

## Une police néocoloniale

Aujourd'hui la police française est considérée comme la plus violente des polices des États de l'Union européenne. Sans doute parce que non seulement elle réprime avec des armes de guerre nos rébellions, mais aussi parce qu'elle réprime aussi des personnes pour ce qu'elles sont et/ou en raison du quartier où elles habitent, « dans ces territoires perdus de la République, ces zones de non-droit où il s'agit d'aller porter le fer » (Nicolas Sarkozy). Ainsi, pendant ces mois confinés, les quartiers populaires ont été survolés régulièrement par des drones, des cars de CRS ont stationné à leurs abords, le maire de Nice a même installé un couvre feu à deux vitesses : 22 heures pour les plus riches, 20 heures pour les autres.

Les contrôles au faciès sont toujours « discriminatoires systématiquement » juge Jacques Toubon, Défenseur des droits, qui répète que les jeunes hommes arabes ou noirs sont 20 fois plus contrôlés que les autres. Contrôles à caractère raciste donc, et qui dégénèrent très souvent. Le Front uni des quartiers populaires (FUIQP) recense 700 jeunes tués depuis les années 1970, quasiment le même bilan que celui de l'IGPN en 2019 qui annonçait 14 décès par an de jeunes lors d'accrochages avec des policiers. Et pourtant, malgré les nombreuses recommandations, il n'y aura pas de récépissé pour ces contrôles. Parce qu'il s'agit de contrôler de manière répétitive les classes populaires et particulièrement celles « issues de l'immigration », de maintenir enfermés ces colonisés. Colonisés des colonies envoyés hier comme tirailleurs au front des guerres, colonisés de l'intérieur envoyés aujourd'hui comme « premiers de corvée » au front de la pandémie !

## L'État policier

Macron accélère le tournant sécuritaire. L'essentiel de l'état d'urgence décrété en novembre 2015 est aujourd'hui inscrit dans la loi ordinaire. Certaines clauses de l'état d'urgence sanitaire pourraient se perpétuer au-delà du 10 juillet, comme des interdictions de rassemblement, manifestation, ou réunion. Une nouvelle prise de pouvoir injustifiée et inédite sur nos libertés !

Plus globalement, leur démocratie est en berne : les décisions importantes sont prises lors d'une réunion furtive hebdomadaire de quelques ministres, hauts fonctionnaires et experts, avec Macron et choisis par lui. Ce Conseil de défense domine l'exécutif qui domine le législatif, comme l'administratif supplante la justice. Dans ce cadre, oui, la police a les pleins pouvoirs !

Roseline Vachetta

1 – Paul Rocher, Gazer, mutiller, soumettre : politique de l'arme non létale, la Fabrique, juin 2020, 200 pages, 13 euros.

**L**a vague de mobilisation internationale contre le racisme et les violences policières pose la question du rôle fonctionnel de la police dans le système d'exploitation et d'oppression qu'est le capitalisme. La répression policière est au cœur des structures de perpétuation de la domination, articulée aux politiques d'incarcération de masse. Indispensable pour les classes dominantes, le système carcéral-policière participe d'une stratégie de criminalisation/pénalisation de la misère et de la révolte contre un ordre injuste.

« La police », ce ne sont pas seulement les fonctionnaires en uniforme ou dans des bureaux, mais un corps social aux ramifications diverses, jusque dans le secteur privé. On assiste ainsi à des phénomènes de privatisation des fonctions policières, avec la multiplication des corps privés auquel l'État cède une part de l'exercice de la « violence légitime », tout comme l'on assiste à une privatisation de l'univers carcéral. S'en prendre sérieusement à « la police », ce n'est donc pas seulement contester les agissements de telle ou telle structure, mais poser la question de la fonction répressive de/dans l'État capitaliste et des moyens d'y mettre fin. Nous reviendrons dans ce dossier sur les modalités de la violence policière, terme employé ici au singulier pour souligner son caractère structurel, ainsi que sur le racisme de l'institution policière française, avant de poser la question de la possibilité et des moyens d'en finir avec la police.

# LA POLICE: RÉPUBLI

**Q**u'il s'agisse de ceux répertoriés par l'Observatoire des libertés publiques créé par Maurice Rajsfus (voir page 12), par Amnesty International ou les sites contre les violences policières, les crimes policiers ont une constante. Leurs victimes sont issues des quartiers populaires, sont généralement jeunes, très majoritairement noirs, arabes ou tsiganes. Faut-il encore rappeler qu'ils s'appellent Adama, Zyed, Bouna, Babacar, Gueye, Wisam, Amine, Mohamed, Angelo, Hakim, Ismaïl, Lamine ou Ali ?

## Des « brebis galeuses » ?

Les policiers incriminés seraient des « brebis galeuses » au sein d'une police non raciste ? Encore faudrait-il que les auteurs de ces crimes soient reconnus comme tels, sanctionnés par leur hiérarchie, condamnés par la justice. Ce qui n'est quasiment jamais le cas.

Et de quoi parle-t-on ? On parle de milliers de policiers se lâchant sur des groupes Facebook. On parle d'une corporation qui vote de 50 à 70 % pour l'extrême droite, un vote dont la première motivation donnée est le racisme.



On parle d'une chaîne de comportements qui vont du harcèlement policier, de l'insulte régulière, des contrôles au faciès jusqu'au crime. Ces crimes se produisent aujourd'hui mais ne datent pas

d'hier. Le fait même qu'aucune institution de la « République » ne les répertorie est en soi une condamnation. En 1982, quarante ans après la rafle du Vél d'Hiv par la police française, Maurice Rajsfus





## LIBÉRALE ET RACISTE

écrivait : « Quarante ans après, je n'ai pas pardonné ! Mes parents sont morts à Auschwitz, et c'est par miracle que j'ai pu échapper à l'extermination, mais les deux policiers qui ont détruit ma famille coulent une retraite paisible et n'éprouvent sans doute pas le moindre remords. Fonctionnaires dociles au service des nazis, ils devaient sans doute se réhabiliter avec leurs collègues le 19 août 1944 et assurer l'ordre républicain sous de Gaulle et ses successeurs. Certains d'entre eux servirent assez longtemps pour "ratonner" les Arabes en 1961 et matraquer les étudiants en mai 1968. »

### Lutter contre le racisme = lutter contre un ordre raciste

La radicale importance des manifestations actuelles est le fait qu'une nouvelle génération bascule du côté de l'antiracisme et de la lutte contre les violences policières. Ce n'était pas évident et ce n'est pas fatal. Après tout, ces dernières années, à l'encontre des idées reçues de celles et ceux qui voudraient se rassurer à bon compte, le vote, explicitement raciste, pour Marine Le Pen, le FN ou RN était un vote de plus en plus jeune.

Si on veut que ce basculement se confirme, qu'il ne soit pas un éphémère printemps s'épuisant dans la protestation morale, il faut qu'il s'ancre dans la lutte contre tout l'ordre dont la police est le bras armé.

Voilà l'enjeu des débats actuels sur le racisme et la police. Et Macron, dimanche 14 juin, a clarifié les choses. Il ne faut pas s'attaquer à la police car elle est la garante de « l'ordre républicain ». Il faut « s'unir autour du patriotisme républicain ». En son nom, « la République n'effacera aucune trace, aucun nom de son histoire ». Voilà assumé et légitimé l'héritage de Jules Ferry, icône des valeurs républicaines et grand défenseur de la colonisation qui parlait à l'Assemblée des « droits et devoirs des races supérieures ».

### La police, garante d'un ordre social injuste et discriminatoire

Unir autour du patriotisme républicain, de la nation et de sa souveraineté : voilà qui exclut d'emblée les étrangerEs et légitime l'inégalité de droits basée sur la nationalité. Exclut migrantEs et sans-papiers, légitimés les contrôles au faciès.

Mais exclus dans la foulée aussi celles et ceux qui ne peuvent assumer cette histoire, enfants, petits-enfants, arrière-petits enfants des coloniséEs ou migrantEs d'hier. Tout ce qui est en dehors de ce récit national est rejeté hors même de l'ordre politique, du droit même à manifester, à s'exprimer, taxé de séparatisme et de communautarisme. Légitimé alors le racisme le plus cru, celui qui est affaire de couleur de peau, d'apparence. Avec ou sans papiers.

Voilà la racine du racisme systémique de la police : si la police est, en dernier et violent ressort, la garante d'un ordre social injuste et discriminatoire, alors les pratiques de la police sont violentes, injustes et discriminatoires. Cela sélectionne les candidats à la fonction, mais ce sont aussi les modes de socialisation professionnelle et les pratiques que les policiers sont menés à adopter qui les façonnent. La république française n'est pas un concept. Elle est la forme de gouvernement d'un système de domination, raciste et de classe. Alors oui, en France, la police est républicaine. Et oui, la police est raciste.

**Denis Godard**

## EN FINIR AVEC LA POLICE?

Les « grands médias » français ne s'en font guère l'écho, mais une revendication fait son chemin outre-Atlantique, à la faveur des mobilisations historiques contre le racisme et les violences policières : celle de l'abolition de la police. Ce mot d'ordre, qui était l'apanage de quelques petits groupes prônant également, en général, l'abolition de la prison, est aujourd'hui discuté dans des cercles de plus en plus étendus et fait désormais l'objet d'une campagne nationale : #8toAbolition. Le phénomène demeure évidemment minoritaire, mais prend une ampleur que nul n'aurait pu soupçonner il y a encore quelques semaines, et installe dans le débat public une question dont la radicalité n'a d'égal que la simplicité : faut-il en finir avec la police ?

### «Disempower, disarm, disband»

Aux USA, le mot d'ordre de l'abolition de la police s'articule en réalité autour d'un triptyque : « *disempower, disarm, disband* » (affaiblir, désarmer, démanteler). Il s'agit d'une stratégie réfléchie, que l'on trouve notamment explicitée par le collectif A World Without Police (« Un monde sans police »)<sup>1</sup>, un programme d'actions et de revendications qui tente de prendre en compte les contradictions que porte en elle la revendication de l'abolition de la police et les principales objections qui peuvent lui être apportées.

Affaiblir la police, c'est s'opposer à la construction de nouveaux commissariats, à la création de nouvelles unités, à l'extension des prérogatives et des zones d'intervention de la police, aux campagnes de recrutement, etc. Le mot d'ordre « offensif » de la baisse des financements de la police (« Defund the Police ») est de plus en plus repris dans les manifestations, de même que celui de l'exclusion des syndicats policiers de la centrale syndicale AFL-CIO, qui participerait aussi à une dynamique d'affaiblissement. Désarmer la police, c'est poser concrètement, et corrélativement au mot d'ordre de l'affaiblissement, la question du suréquipement policier, des processus de militarisation du maintien de l'ordre et, au-delà, des responsabilités de la police dans l'extension de la violence des rapports sociaux. C'est pointer le fait que, contrairement à la légende savamment entretenue par les garants de l'ordre établi, les armes de la police ne servent pas à pacifier les relations sociales mais, au contraire, contribuent à générer toujours davantage de violence(s).

Démanteler la police, enfin, c'est revendiquer la suppression du corps policier car il opprime la population qu'il prétend « protéger ». Une revendication qui n'est pas vue, aux USA, comme l'aboutissement d'un processus qui passerait d'abord par l'affaiblissement et le désarmement, mais comme étant articulée à ces deux mots d'ordre. Une revendication qui s'affronte à « la » question qui fâche : supprimer la police, mais pour mettre quoi à la place ? Ou, dans une autre version : la police pose certes des problèmes, mais n'y en aurait-il pas davantage si on la supprimait ?

### Se passer de la police ?

Ces questions, et les réponses « classiques » qui leur sont apportées (à savoir : une société ne peut pas se passer de police) sont polluées par des postulats bien ancrés dans les mentalités. On parle ici notamment de ce qu'Engels qualifiait de « *vénération superstitieuse de l'État et de tout ce qui y touche, vénérations qui s'installent d'autant plus facilement qu'on est, depuis le berceau, habitué à s'imaginer que toutes les affaires et tous les intérêts communs de la société entière ne sauraient être réglés que comme ils ont été réglés jusqu'ici, c'est-à-dire par l'État et ses autorités dûment établies.* »<sup>2</sup> Toute ressemblance avec les déclarations de Jean-Luc Mélenchon avant la manifestation du 13 juin (« *On a le droit de rêver d'une société sans police, c'est un beau rêve, mais ce n'est qu'un rêve. Il faut une police, pensée, organisée, obéissante à l'État républicain et aussi désarmée que possible* ») est purement fortuite...

L'un de ces postulats est celui selon lequel la police serait irremplaçable dans sa mission (revendiquée) de « protéger » la population, et serait un élément incontournable dans la gestion des conflits. N'est-elle pas le corps auquel nous nous adressons lorsque nous subissons une agression, un cambriolage, des menaces, etc. ? Cet état de fait, s'il semble incontestable, ne doit toutefois pas être pris comme un donné social intemporel. En d'autres temps et/ou sous d'autres cieux, ces fonctions ont pu, et peuvent encore, être exercées par d'autres structures, issues directement de la population et/ou sans subordination à l'État. En raison des contraintes de place, nous n'entrerons pas dans le détail de ces diverses expériences, et nous contenterons d'insister sur ce point : il est nécessaire de décentrer le regard et de considérer que « la police » telle que nous la connaissons (et la subissons) dans les sociétés façonnées par le capitalisme est une construction sociale qui, comme toute construction, peut être détruite. Il importe, au total, de se débarrasser de l'idée selon laquelle les situations problématiques qui peuvent se poser au sein d'une société ou d'une communauté donnée ne pourraient être résolues que par l'intervention d'un corps autonome et séparé. C'est tout le sens des initiatives variées (formations à la gestion des conflits, à l'accompagnement des victimes de violences, constitution de collectifs de quartier ou d'immeuble, etc.) poursuivant l'objectif de renforcer les liens sociaux pour que les personnes puissent gérer collectivement l'essentiel des problèmes sans avoir « besoin » d'en appeler à la police. On ne parle évidemment pas ici des « citoyens vigilants » et autres milices qui se pensent comme des supplétifs de la police et reproduisent, souvent en pire, les comportements policiers, mais bien de groupes auto-organisés dont l'objectif est la résolution des conflits de basse et de moyenne intensité, qui représentent en réalité l'essentiel des interventions policières.

### Un horizon stratégique

En posant la question de l'abolition de la police, et donc de son caractère (ou non) indispensable, on s'attaque ainsi à une certaine confusion des genres, liée à ses multiples attributions. La police est à la fois le corps auquel les citoyenEs ont été habitués à faire appel dans de nombreuses situations problématiques, mais aussi le corps auquel l'État fait appel pour réprimer la contestation sociale. Or, ce n'est pas de cette dernière fonction que la police tire sa légitimité aux yeux du plus grand nombre, mais bien de la première. C'est sur cette confusion des genres que jouent les pouvoirs en place, en tenant de dissimuler le rôle fondamentalement répressif de la police derrière son prétendu rôle de « service public ».

Est-ce à dire que l'on pourrait démanteler la police, garante d'un ordre injuste, sans démanteler cet ordre lui-même ? En d'autres termes : peut-on se débarrasser de la police sans se débarrasser du capitalisme ? La réponse est évidemment non, tant elle joue un rôle fonctionnel dans le maintien du capitalisme. C'est en ce sens que la revendication de l'abolition de la police doit être considérée comme un horizon stratégique, une boussole, et non comme un mot d'ordre pouvant être satisfait ici et maintenant. En 2016, la journaliste du *Chicago Reader* Maya Duksamova publiait une enquête<sup>3</sup> sur des groupes de Chicago tentant de mettre en pratique les mots d'ordre abolitionnistes, dans laquelle un témoin expliquait : « *Je pense qu'il faut considérer cette notion [l'abolition] comme une stratégie et un objectif, davantage que comme quelque chose que vous pourriez mettre en place aujourd'hui. Quand j'écoute les abolitionnistes, ce que j'entends, c'est qu'il est possible de construire un monde sans prisons ni forces de police.* »

Les campagnes contre la police et la mise en place de « contre-institutions » rendant inutiles ses interventions se heurtent en effet à cet obstacle majeur : la place centrale de la police dans le système de domination capitaliste lui confère une position qui demeure incontournable pour celles et ceux qui sont confrontés, notamment, à des situations de violences graves. Prôner la disparition « ici et maintenant » de la police, c'est faire fi de cette difficulté, et c'est l'un des pires moyens de combattre les illusions selon lesquelles on pourrait construire une alternative globale aux forces de police sans poser la question de l'abolition de l'État. En ce sens, il importe d'articuler revendications immédiates pour affaiblir la police et lutter contre ses violences, pratiques alternatives tendant à démontrer que la police n'est pas un « mal nécessaire », et projet politique global de renversement du capitalisme.

### Julien Salingue

- 1 - <https://aworldwithoutpolice.org/>
- 2 - Friedrich Engels, introduction à l'édition de 1891 de *La Guerre civile en France*.
- 3 - « Abolish the police? Organizers say it's less crazy than it sounds », 25 août 2016, en ligne sur <https://www.chicagoreader.com/chicago/police-abolitionist-movement-alternatives-cops-chicago/content?oid=23289710>. Traduction française sur le site de Jef Klak : <https://www.jefklak.org/tout-le-monde-peut-se-passer-de-la-police/>

## FRICHTI L'exploitation en roue libre

Pendant le confinement, les affaires ont continué – et même décollé – pour les plateformes de livraison de repas, la santé et la sécurité de leurs livreurEs passant au second plan. Parmi elles, Frichti, fondée en 2015 par un couple de startupeurs français, qui se retrouve au devant de la scène de par ses pratiques : exploitation de travailleurs sans-papiers et ubérisés.

Une enquête du journal *Libération*, parue le 1<sup>er</sup> juin, a joué le rôle de détonateur : en effet, un premier livreur, qui travaillait pour un sous-traitant de la plateforme, a rompu la loi du silence en révélant qu'il n'était plus payé depuis plusieurs semaines, une précarité accentuée par le fait d'être dépourvu de papiers. Suite à ces révélations, la société feint de découvrir cette situation et décide de mettre fin à sa collaboration avec les livreurs qui ne peuvent lui présenter un passeport, une carte d'identité ou un titre de séjour en cours de validité, ce qui aboutit à la « fin de la collaboration » avec plus de 200 d'entre eux, soit la moitié de sa flotte. Or ces derniers, le plus souvent d'origine africaine, ont été recrutés, parfois depuis plusieurs années, directement par la plateforme après s'être immatriculés comme auto-entrepreneurs...

### Un conflit inédit

Privés de toute ressource, ils se font alors entendre, chaque fois davantage plus nombreux, en organisant plusieurs rassemblements devant les hubs parisiens de la plateforme avec l'aide du CLAP, le collectif des livreurs parisiens. Suite au rassemblement, massif, organisé le 8 juin dernier devant les locaux parisiens de l'entreprise, des discussions ont débuté entre la société et les représentants désignés par eux, épaulés par la CGT, au sujet de leur régularisation.

Or il faudrait, en l'état actuel de la législation, que Frichti s'engage à les reconnaître comme salariés, c'est-à-dire une rupture avec son business model qui

repose, tout comme ses concurrents, sur l'exploitation de livreurEs prétendument indépendants. Leur mobilisation inédite ne peut être séparée de celle des autres travailleurEs sans-papiers qui, après la réussite de la manifestation parisienne du 30 mai dernier, seront à nouveau dans la rue le 20 juin prochain, mais aussi du débat en cours sur la situation des travailleurs des plateformes qui doit déboucher, à la demande du Premier ministre et sous la pression de récentes décisions de justice (voir *L'Anticapitaliste* n°526), sur la mise en place d'un statut spécifique à cette activité.

LD



NPA

## LES NÔTRES Un hommage militant pour notre camarade Émile

Le comité NPA de Pantin (93), malgré les conditions sanitaires difficiles de la période, tenait à rendre un dernier hommage à notre camarade Émile Fabrol, décédé le 14 mai après une lutte féroce contre la maladie.

À cause de la pandémie et des restrictions, nombre d'entre nous n'avaient pu participer aux obsèques au côté de sa famille et de ses proches, et nous ressentions pour beaucoup le besoin de nous retrouver dans un moment de souvenir et de recueillement. En lien avec sa compagne et camarade Yannick, et son fils Cédric, nous avons ainsi proposé très largement, à l'ensemble des réseaux politiques et organisations avec lesquels Émile avait milité, de nous retrouver



NPA

ce samedi 13 juin. Beaucoup ont répondu présents, touTEs nous ont écrit leur affection et leur tristesse.

### Témoignages émus et émouvants

Malgré son accent provençal, Émile était un militant local

ancré depuis une quarantaine d'années dans la vie locale et politique de Pantin et de Bobigny. C'est sans surprise que nous avons donc choisi de nous retrouver dans une salle qu'il connaissait bien, au centre de loisirs où il amenait son fils lorsque celui-ci était petit. La chaleur printanière dans cet espace extérieur et l'ambiance chaleureuse autour du verre partagé entre touTEs ces militantEs de divers parcours et traditions étaient propices à se remémorer pour chacune et

chacun les anecdotes militantes qu'il avait pu partager auprès d'Émile. Les prises de parole se sont suivies, et de nombreux messages ont été lus, pour celles et ceux qui n'avaient pu venir mais qui auraient souhaité être avec nous. Ces nombreux témoignages, émus et émouvants, évoquaient tous le camarade que nous avons connu : déterminé, honnête, chaleureux... à l'opposé du sectarisme. Les mots de notre camarade Christine Poupin, prononcés lors des obsèques d'Émile, résumait l'ampleur du vide qu'il laisse dans son comité et dans notre parti : « Émile militant n'était pas QUE le NPA. Mais il était profondément, pleinement, le projet du NPA ». Émile, tu nous manques déjà. Hasta siempre, camarade!

Manon Boltansky

## FONDERIES DU POITOU

# « Pour les sous-traitants il n'y a rien dans le plan Renault »

Entretien avec Jean-Philippe Juin et Jean-Yves Huet, délégués syndicaux à la fonderie Liberty aluminium Poitou.

### Tout d'abord pouvez-vous faire un retour en arrière sur l'histoire de ces fonderies ?

Il s'agit d'anciennes fonderies Renault, vendues à la fin des années 1990 et qui, depuis, vivent d'actionnaire en actionnaire. Nous en sommes au cinquième ou sixième actionnaire d'affilée et à chaque fois les effectifs baissent et on trime pour essayer d'avoir du boulot. Aujourd'hui, il y a deux fonderies distinctes. D'un côté, fonte carter, pour les moteurs pour véhicules Renault et, côté alu, des culasses pour moteurs Renault. Donc une activité 100% Renault pour une usine rachetée il y a un an par l'actionnaire Liberty House, qui a fait plein de promesses mais n'apporte pas d'activité sur le site. De l'autre, fonte alu, racheté par Texid, filiale de Fiat avec, à l'époque, 40% de production pour Fiat et 60% pour Renault. Aujourd'hui avec le retrait de Fiat on est à 100% pour Renault.

### Quelles sont les menaces immédiates sur les sites ?

Côté fonte c'est la crainte de fermeture du site avec la disparition des carters fonte, remplacé par des carters aluminium, et le reste fabriqué pour partie en Espagne, pour partie en Allemagne. Le site galère pour avoir des volumes pour tourner. Nous sommes en activité partielle depuis le 17 mars sans charge de travail. Côté alu, il y a du travail avec les culasses mais des problèmes d'autofinancement et pas suffisamment de volume pour pouvoir assurer la trésorerie de fin de mois pour garantir que les salaires soient payés tous les mois. Juin



DR

sera payé mais on ne sait pas si juillet le sera.

Pour les fournisseurs comme nous, à terme le gros souci, avec le plan d'économies Renault et les conséquences de la fermeture de quatre sites et 4 600 suppressions d'emplois, la réduction de production de voitures en France entraînera la perte de travail pour les fournisseurs de pièces.

Renault va-t-il nous garder comme fournisseur, relocaliser la production de certaines voitures ?

Pour les sous-traitants il n'y a rien dans le plan Renault qui veut faire 2 milliards d'économies. Au lieu de relocaliser comme le demandent gentiment Le Maire ils vont continuer à délocaliser. S'ils arrêtent Flins ou Maubeuge, ce sont des bagnoles qui ne se feront plus en France.

### Quelles mobilisations avez-vous engagées ?

Depuis bien avant le Covid-19 on rue dans les brancards pour que l'actionnaire Liberty tienne ses promesses et apporte le fric sur le site pour le développement des projets en cours et entame une

diversification sur le site. Renault se considère comme client et plus comme donneur d'ordre et nous donne le moins de travail possible, juste pour qu'on surnage. On a mené des actions avec les salariéEs et adressé des courriers à tous les acteurs économiques engagés pour la reprise de cette boîte.

Nous avons été reçus à Bercy jeudi 11 juin par le CIRI, comité interministériel de redressement de l'industrie et par Sanjeev Gupta, patron de Liberty. Pour la fonte, un sursis de trois mois avec une étude pour trouver une réorientation pour pallier l'effondrement du carter fonte. Pour l'alu, un soutien de trois millions d'euros pour le développement de la culasse HR10. Des promesses qui sont prises avec prudence par les salariéEs.

La semaine dernière nous avons organisé un rassemblement de l'ensemble du personnel lors duquel les salariéEs ont décidé de bloquer l'expédition du matériel côté fonte : plus aucun carter ne sort pour Renault. ce qui a déclenché la réunion de jeudi. Nous attendons la réunion à la préfecture du comité de suivi qui se tient tous les trois mois avec tous les intervenants sur la reprise pour appeler à un rassemblement afin de rappeler à chacun ses engagements.

### Quelles sont les perspectives ?

Côté fonte alu on nous promet une nouvelle culasse pour un véhicule

Renault, mais il faudrait fournir les moyens de l'autofinancement pour le site. Plus globalement toute la filière industrielle automobile française, et donc pas seulement les fonderies, se délite. Renault et PSA délocalisent petit à petit leurs productions, avec comme conséquence la fermeture d'usines en France. En 2004, Renault produisait 54% de ses véhicules en France contre 17% aujourd'hui. PSA est en train de monter toute une filière automobile en Espagne avec comme conséquences des délocalisations.

Côté fonderies, ce que nous demandons (Fonderies du Poitou comme Fonderie de Bretagne), c'est la réintégration dans Renault comme l'avait gagnée la SBFM (Fonderie de Bretagne) et la Fonderie de Cléon. Les constructeurs devraient construire tout le véhicule et non pas acheter les pièces ici ou là et seulement les assembler, et le soutien de l'État à la filière devrait être conditionné au maintien ou retour de production sur le territoire.

Nous sommes en lien avec la CGT Renault et avons mis en place une coordination dans Liberty House qui a acheté cinq boîtes en France (en plus des Fonderies du Poitou, Aluminium Dunkerque, un fabricant de roues à Châteauroux et le carrossier Durisoti). On se voit tous les trois mois et on décide d'actions pour l'ensemble des sites.

Propos recueillis par Robert Pelletier

## SÉGUR DE LA SANTÉ

# Il est fini le temps des « héros » !

Le « Ségur » de la santé, qui s'est ouvert le 25 mai, est l'occasion de discuter de tout... sauf des revendications des personnels hospitaliers.

Avec le recul, au moins temporaire, de l'épidémie, finies les envolées sur le « jour d'après ». L'heure est à reprendre le travail au plus vite, à « faire des efforts » en

acceptant baisses de salaires, aggravation des conditions de travail et remise en cause des droits sociaux pour « sauver des emplois ». Tel était le message de Macron dans son allocution du 14 juin. Un message qui vaut aussi pour la santé...

### Le « Ségur » n'est qu'une mascarade

Le moment est venu pour le pouvoir de tourner la page des « héros » hospitaliers qu'il fallait encourager tant qu'ils devaient aller « au front », sans moyens ni protections. Ayant compris qu'il ne

## NUCLÉAIRE: LE MONDE D'AVANT

# Épisode 1: tourmente financière et risque de catastrophe sanitaire

Comprendre leur « monde d'avant » pour construire notre « monde d'après » : avec cette série en sept épisodes, *L'Anticapitaliste* dresse un état des lieux du nucléaire en France.

L'épisode du Covid a démontré l'incapacité du gouvernement à répondre à une crise sanitaire: la santé des profits avant la santé publique... Le système public de santé, « non profitable » et privé de moyens, peinait à répondre aux urgences en situation normale. Alors, comme l'avaient annoncé les hospitalierEs, il a imploré face à la pandémie.

**La France, un bon candidat pour la prochaine catastrophe**

Le mensonge et l'omerta d'État ont tenté de masquer ce fiasco politique. La question se pose désormais: comment ce gouvernement, incapable de gérer un stock de masques pourrait-il nous protéger en cas de crise nucléaire? Question angoissante mais légitime. Car après Tchernobyl et Fukushima, notre pays est un bon candidat pour la prochaine catastrophe. Avec 150 installations civiles et militaires réparties sur tout le territoire, dont 19 centrales EDF abritant 58 réacteurs électronucléaires, la France est le pays le plus nucléarisé. Pas d'échappatoire possible. En cas d'accident majeur, les matières nucléaires s'échapperont de l'enceinte de confinement des réacteurs, formant des nuages radioactifs poussés par les vents. Ni la fermeture des frontières ni la « distanciation physique » n'arrêtent la radioactivité. Les verbalisations ne seront d'aucun secours. « Confiner » ne suffira pas; il faudra « maîtriser » l'accident lui-même, calfeutrer les habitations, évacuer des populations, organiser les secours, assurer la distribution de nourriture dans des zones contaminées... Plus compliqué que d'approvisionner des masques chirurgicaux! Le gouvernement le sait et a rehaussé les seuils légaux de radioactivité (moins d'indemnités, moins de transferts de population). Il veut aussi nous faire « gérer » nous-mêmes notre dose de radioactivité pour nous forcer à vivre dans une région contaminée... Il nie les risques, pratique la loi du silence (pas d'information), ne distribue ni antidotes (pastilles d'iode) ni protections (masques filtrants)... et réprime les anti-nucléaires.

**Une filière en crise**

La filière nucléaire (EDF, Orano, CEA, Andra) était déjà en crise avant la récession économique en cours. EDF doit déboursier 100 milliards d'euros pour le « grand carénage » (rénovation des centrales nucléaires), 18 milliards d'euros pour le chantier EPR en Angleterre, sans compter les surcoûts (déchets, fiascos de l'EPR à Flamanville et en Finlande...). L'État a

injecté 4,8 milliards d'euros dans Orano et 3 milliards d'euros dans EDF et bientôt davantage pour sauver sa branche nucléaire. Les plans d'économie vont se généraliser, augmentant considérablement les risques d'accident. Mais le gouvernement ignore les cris d'alarme des travailleurEs du nucléaire sur les dangers liés à la rentabilité et au manque de moyens,

exactement comme pour les hospitalierEs avant la crise sanitaire. Avec une différence: on a besoin du système public de santé, mais on peut se passer du nucléaire. Alors pour éviter, dans le monde d'après, une énorme catastrophe sanitaire et humanitaire, l'arrêt du nucléaire c'est maintenant!  
*Commission nationale écologie*



## AUTOMOBILE PSA traite ses ouvrierEs comme des machines

*L'urgence de la lutte pour les mêmes droits et salaires partout en Europe, et entre intérimaires et salariéEs en CDI.*

Le groupe PSA voulait faire venir des salariéEs des usines de Gilwice en Pologne et de Saragosse en Espagne pour compléter les effectifs de l'usine de Hordain dans le Nord. 531 salariéEs de PSA dans ces deux pays devaient ainsi arriver pour permettre de produire à partir de début juillet en 3 équipes (matin, après-midi et nuit) – contre 2 actuellement – environ 30 000 véhicules utilitaires en commande.

**Flexibilisation à outrance**

Après la reprise des activités industrielles de PSA, les usines sont désorganisées. Les intérimaires sont virés des usines et ne bénéficient pas des indemnités de chômage partiel prévues pour les salariéEs en CDI. Des ouvrierEs de Mulhouse

sont appelés à aller travailler à Sochaux. Chez Renault comme chez PSA les véhicules utilitaires s'écoulent mieux que les voitures particulières: aux ouvrierEs de s'adapter! Comble de cette flexibilité étendue, voici maintenant le transfert de personnels entre usines de différents pays d'Europe. Il s'agit en fait d'un volontariat imposé par PSA à des salariéEs dont l'usine est en sous-activité. La politique de PSA est doublement pourrie et diviseuse. Entre intérimaires et CDI, entre travailleurEs des usines des différents pays européens, elle attise concurrence et division. Une ministre du gouvernement Macron a osé déclarer qu'elle serait heureuse d'aller travailler en Allemagne s'il n'y avait plus de travail en France.

Devant la protestation qui montait, vendredi 12 juin au soir, les ministres du Travail et de l'Économie ont demandé à PSA de renoncer à son projet de faire venir « des travailleurs étrangers pour travailler dans ses usines françaises. » Et voilà donc que ces ministres de Macron trouvent le moyen de puiser dans le discours de la famille Le Pen la revendication d'appliquer une préférence nationale française. La meilleure réponse aux manœuvres scandaleuses de PSA serait l'affirmation de la solidarité entre travailleurEs travaillant en France, en Espagne et en Pologne, afin de s'opposer ensemble à ce déménagement d'ouvrierEs traités comme des machines.  
*Blog NPA auto-critique*

## OUISTREHAM

## Les migrantEs n'ont toujours pas droit au déconfinement

Ouistreham est une petite ville située à une dizaine de kilomètres de Caen sur le littoral du Calvados. Elle abrite un port transManche d'une activité bien plus limitée que Calais, mais suffisante pour que des migrantEs y tentent leur chance: grimper dans un camion hors des regards en espérant passer en Grande-Bretagne.

Le maire s'est illustré ces dernières années par des décisions inhumaines à leur égard, comme par exemple l'interdiction de facto d'accéder à un point d'eau. La préfecture, sur la même longueur d'onde, déploie régulièrement d'importantes forces de police et de gendarmerie, qui naguère allaient jusqu'à imprégner de gaz lacrymo les affaires des migrantEs qu'elles débusquaient dans des fourrés ou des bosquets. Mais cette violence et ce mépris n'ont pas empêché des habitantEs de se solidariser des migrantEs, de les aider à se nourrir, se vêtir ou se soigner. À plusieurs reprises, des manifestations ont eu lieu sur place. Et plus d'une fois, on a pu constater après coup un reflux de la pression policière à l'égard des migrantEs.

**Brutalités et humiliations**

La suite le montre, le temps est venu de battre à nouveau le pavé pour les migrantEs de Ouistreham. Le 20 mars, ils ont été confinés dans un hébergement ouvert à Tailleville, village situé à une douzaine de kilomètres. Un geste non dénué d'arrière-pensées: tant qu'ils et elles restent sur place, ils et elles ne peuvent tenter le passage. Le 11 mai, tout le monde a pu se déconfiner... sauf les migrantEs. Le rond-point où ils piquaient leurs tentes a été truffé de blocs de pierre par la mairie pour les empêcher d'y dormir. Les patrouilles du PSIG, l'équivalent gendarmesque de la BAC, multiplient les contrôles. Les migrantEs dénoncent de la brutalité, des humiliations. La dégradation des effets personnels a repris. Et les soutiens qui ont continué de tenter de les aider ont essuyé une pluie d'amendes de 135 euros pour avoir prétendument enfreint les règles sanitaires. Lorsque les gendarmes interceptent les mineurEs, ils les ramènent à Tailleville, sous le fallacieux prétexte de leur protection. Vendredi 5 juin, une quinzaine d'entre eux a tenu courageusement un sit-in devant la gendarmerie de Ouistreham pour protester contre la détention d'un des leurs. Ils avaient de quoi avoir peur pour lui. Trois adultes ont récemment passé plusieurs jours en centre de rétention administrative à Oissel, avant d'être finalement libérés. Une première manifestation a été appelée en urgence samedi 6 juin en fin d'après-midi à Ouistreham. En dépit d'un délai de moins de 48 heures, au moins 120 personnes ont manifesté sur le port. Samedi prochain, une nouvelle manifestation est appelée à Caen dans l'après-midi en défense des sans-papiers. Elle sera précédée le matin par une autre à Ouistreham. Si la même énergie que celle qui animait les cortèges pour George Floyd et Adama Traoré les deux derniers week-ends est au rendez-vous, la préfecture pourrait bien en rabattre sur son zèle anti-migrants.  
*Correspondant*

suffirait pas d'une prime, d'une médaille et d'un défilé le 14 juillet pour calmer la colère ni faire disparaître les exigences sur la santé et l'hôpital dont s'est emparée toute la société, le pouvoir tente de les canaliser pour gagner du temps. Telle est la fonction du « Ségur de la santé » qui s'est ouvert le 25 mai. Après quatre semaines de « concertation » sous la houlette de l'ancienne secrétaire de la CFDT Nicole Notat, le bilan est sans équivoque: le « Ségur » n'est qu'une mascarade. La « négociatrice » n'a rien à négocier. Aucune discussion réelle n'a lieu dans des « ateliers » de dizaines de participants réunis par vidéoconférence, où chacun ne peut s'exprimer que quelques minutes. Quant à la deuxième réunion « plénière » censée faire un point d'étape, elle a été annulée pour être remplacée par une discussion sur... l'informatique.

Il est question de tout dans cette « concertation », sauf des revendications portées par les luttes hospitalières depuis des mois, à commencer par la principale: la formation et le recrutement sur des postes pérennes et correctement rémunérés des dizaines de milliers de salariéEs qui manquent dans les hôpitaux. Il n'est pas davantage question de remettre en cause l'hôpital-entreprise soumettant les soins à des exigences de rentabilité et de productivité, le seul objectif du ministère étant de faire davantage cautionner la gestion de l'austérité par les médecins.

**Aucun moyen supplémentaire pour l'hôpital en souffrance**

Continuant sur la lancée du projet de Macron « Ma santé 2022 », le pouvoir n'entend nullement donner des moyens supplémentaires à l'hôpital, mais en réduire la place, alors même qu'il vient

de prouver son rôle irremplaçable, dans l'épreuve de l'épidémie. Quant à la question des rémunérations, la seule sur laquelle semblait s'engager le pouvoir, aucune avancée réelle pour une revalorisation des carrières hospitalières n'a été présentée. Par contre le ministère semble très soucieux d'accompagner les quelques avancées sur les salaires, de compensations sur l'assouplissement des 35 heures. Pour « gagner plus », il faudrait « travailler plus », voire cumuler plusieurs emplois. Des « solutions » aux allures de provocations pour un personnel épuisé, chez qui les situations de « burn out » explosent. Si cette mascarade se prolonge, c'est qu'hélas les directions des principales fédérations syndicales continuent d'y jouer leur rôle de figurantEs impuissants. Seule la fédération Sud santé sociaux a pour l'instant décidé de quitter la table.



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

Après la journée du 16 juin, il est pourtant évident que les revendications des hospitalierEs ne trouveront pas de réponse dans les salons et dans les vidéoconférences

du Ségur, mais dans un rapport de forces créé par la grève dans les établissements et par la mobilisation dans la rue.  
*Jean-Claude Delavigne*

**Les Nôtres****Alban Coulet**

Notre camarade Alban Coulet s'en est allé dimanche 7 juin, à la veille de ses 36 ans, d'une longue maladie devenue incurable. Membre du NPA à Bordeaux, il avait rejoint la région parisienne et milité dans le 94, le 92 Nord, puis le 92 Sud.

**N**ous nous souviendrons d'un camarade qui, malgré la maladie qui le fatiguait, était de toutes les manifestations et de toutes les échéances de luttes. Un camarade dont le courage forçait l'admiration, lui qui affaibli physiquement n'hésitait pas à passer des nuits aux côtés des migrants et migrantes ou à apporter son soutien aux grévistes de La Poste des Hauts-de-Seine... Lui qui à l'hiver 2016, avait même profité d'un arrêt suite à son lourd traitement pour se rendre dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en pleine période d'affrontement avec la police ! Jusqu'au bout, il a lutté contre la maladie, ses hauts et ses bas, sans jamais se plaindre, comme il a lutté jusqu'au bout contre la société capitaliste irrationnelle et destructrice.

Nous nous souviendrons de sa gentillesse, de sa capacité à aller vers les autres, et en même temps de sa discrétion et de son humour pince-sans-rire. S'il pouvait paraître réservé, il était en fait curieux de tout et il partageait inlassablement sa passion pour les idées, le combat et la discussion politique, en nous recommandant les nombreux livres et articles qu'il lisait.

Comme nous l'a dit sa mère, Alban a choisi une fin de vie digne. Nous apportons toutes nos pensées à sa famille.

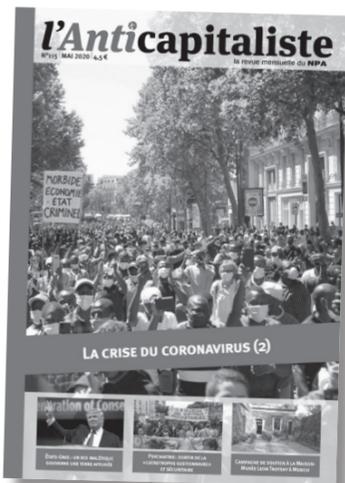
Salut camarade, ta présence nous manquera, mais tes combats continueront !

Ses camarades du NPA 92 Nord et 92 Sud



DR

**L'Anticapitaliste la revue**  
Le n°115 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

**L'Anticapitaliste,**

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

**Répression****Libérez notre camarade Roland Veuillet!**

CertainEs se souviennent sûrement de l'incarcération du militant Roland Veuillet à Nîmes en décembre dernier. Militant du NPA et des Gilets jaunes dans le Gard, Roland (CPE à la retraite, 64 ans) est un militant politique de toujours (longtemps à la LCR puis au NPA). Depuis le 30 mai, il est de nouveau incarcéré.

**E**n 2003, Roland avait fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de l'Éducation nationale pour activisme durant le mouvement social sur les retraites (et aussi contre la suppression du statut des MI-SE à l'époque). Il avait alors été muté d'office à Lyon où il resté 10 ans : durant cette période il a multiplié les grèves de la faim, les marathons ici et là (plus de 40 000 km couverts en courant !), nagé dans le Rhône, campé dans sa voiture devant le ministère à Paris rue de Grenelle, etc. Au bout de dix ans il avait finalement obtenu son retour dans le Gard sans demander de mutation, le ministère ayant accepté d'annuler sa sanction. De retour dans le Gard, il n'a pas pour autant déposé les armes, en même temps qu'il a rempli ses fonctions de CPE dans un collège proche de Nîmes. Durant la loi travail il a même affronté Macron à Lunel en joute oratoire dans la rue, alors que ce dernier n'était même pas candidat : une vidéo, dite « du costard » a alors longtemps fait le buzz sur les réseaux sociaux.

Naturellement avec les Gilets jaunes et avec les autres militantEs du NPA, Roland s'est lancé à corps perdu dans la bagarre : ensemble nous avons multiplié les manifs, actions diverses et variées, ronds-points ici et là, réunions, AG et bien d'autres ! Nous avons aussi affronté la violence des flics, les gaz, les tirs de LBD (Roland a été touché à une jambe lors d'une manif à Nîmes). Il a également déposé de nombreuses plaintes pénales contres des flics, le procureur de la République, le parquet, etc.

**Figure (réprimée) des Gilets jaunes**

Rapidement Roland est devenu une figure emblématique du



CORENTIN CORGER

mouvement des GJ dans la région. La police et la justice l'ont bien compris : Roland a été victime de plusieurs arrestations, des GAV, de nombreuses amendes, le saccage de la porte (et d'une bonne partie de la cloison) de son domicile lors d'une perquisition de la BAC ! Bref pour les autorités locales Roland est devenu le bouc émissaire, l'ennemi public à abattre ! Incarcéré une première fois en décembre 2019 pour 15 jours à la prison de Nîmes, il a alors engagé une grève de la faim et de la soif. La pression médiatique a alors été à son maximum et le Comité pour sa libération a fait un travail fantastique qui a finit par porter ses fruits : Roland a été libéré fin décembre et son procès fixé début janvier 2020. Mais la bagarre sur les retraites et la grève du barreau en ont décidé autrement, son procès a été reporté plusieurs fois et la mauvaise volonté du parquet aidant, il y a plus d'un mois la date de son procès a été fixée en... novembre !

Depuis sa libération de prison, Roland était sous le coup d'un contrôle judiciaire très strict : pointages fréquents à la gendarmerie, interdiction de sortir du département et surtout interdiction de manifester ou de participer à un rassemblement.

Dans un premier temps, Roland n'a eu d'autre choix que de respecter ces consignes scandaleuses, puis est survenu le confinement. Mais trop c'est trop et, dès la fin du confinement, les Gilets jaunes, conjointement avec le collectif inter-luttes, ont décidé de reprendre les manifs et rassemblements. Un noyau de résistantEs a occupé un rond-point de la périphérie de Nîmes les samedis et, c'est lors du troisième samedi (le 30 mai), alors que les militantEs étaient peu nombreux, que les gendarmes ont arrêté Roland. Le lendemain (dimanche !), la justice a décidé son incarcération jusqu'à la tenue de son procès (novembre) pour non-respect de son contrôle judiciaire.

**En prison à Nîmes**

Depuis, il est à nouveau à la prison de Nîmes. La brutalité du pouvoir à son encontre le pousse logiquement vers une forme de radicalisation : volonté d'assurer sa défense lui-même, distance avec une partie de ses soutiens habituels, etc. On peut comprendre Roland. Comment réagirions-nous nous-mêmes si nous étions confrontés à une telle violence institutionnelle ?

Roland est un militant aguerri porté à une forme de combat solitaire avec les risques répressifs que cela comporte. Au NPA nous privilégions la démarche collective, fruit d'une réflexion partagée par les camarades. Le pouvoir d'ailleurs l'a bien compris en s'acharnant sur un individu et en utilisant son attitude comme repoussoir médiatique.

Il est scandaleux que cette « démocratie » s'arroge le droit d'empêcher un militant comme Roland de manifester pendant de longs mois et de jouir normalement de ses droits civiques ! Le combat de Roland est notre combat à touTEs contre ce pouvoir de classe injuste et violent. Nous n'avons pas l'intention de céder et on verra bien ce qu'il en sera.

Une première victoire vient de tomber : le parquet a décidé que son procès serait avancé au 2 juillet. C'est une première étape, il y en aura d'autres. En attendant le comité de soutien organise des rassemblements devant la prison de Nîmes chaque mercredi et vendredi en fin de journée.

Le NPA 30 et le NPA national apportent leur soutien inconditionnel au combat de Roland Veuillet. Nous exigeons sa libération immédiate ! La violence des riches qui a largement profité de la crise sanitaire s'exerce tous azimuts : le musellement et l'emprisonnement des militantEs en fait partie.

**NPA 30**

**Municipales****Premiers conseils des éluEs NPA de la rive droite de Bordeaux**

Christine Héraud, avec 6,76 % des voix à Cenon, et Mónica Casanova, 6,97 % à Lormont, ont été réélues pour un 4<sup>e</sup> mandat dans ces communes populaires de banlieue. Cela, le 15 mars, en pleine pandémie, avec 67 % d'abstention, surtout dans les quartiers les plus pauvres, bien plus qu'habituellement (autour de 49 %).

Nous avons défendu, avec encore plus d'arguments qu'aux précédentes mandatures au vu des mois de luttes des Gilets jaunes, l'émergence d'assemblées de lutte et de collectifs contre la réforme des retraites et du bac, « une municipalité au service des mobilisations, des luttes des travailleurEs et de l'intérêt collectif ».

Nous avons voté contre le règlement intérieur et les attributions au maire lui confiant, ainsi qu'à ses seuls adjoints, des pouvoirs démesurés avec des choix essentiels comme la décision d'emprunts ou les procédures judiciaires. Nous nous sommes abstenues sur les indemnités aux éluEs attribuées



PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

à quelques adjoints et délégués de la majorité. L'absence de rémunération de touTEs les éluEs écarte de fait les salariéEs en activité ne disposant que d'un congé sans solde à la discrétion de l'employeur pour faire leur travail municipal, alors que d'autres (comme nos maires) cumulent postes et indemnités au département et à la Métropole, par ailleurs organes de cogestion historique en Gironde de la droite et de la gauche. Nous avons défendu des éluEs français ou étrangers révoquables à tout moment, payés le salaire d'un ouvrier, comme lors de la Commune de Paris.

**Christine Héraud et Mónica Casanova**

Histoire

# Face à la ségrégation et à la terreur raciste, le mouvement des droits civiques

De la fin 1955, où commence dans le sud des États-Unis le « mouvement des droits civiques », aux soulèvements de la population noire dans les ghettos des grandes villes de tout le pays, à la fin des années soixante, des milliers, puis des dizaines et centaines de milliers de femmes et d'hommes se mobilisèrent pour secouer le joug de l'oppression née de la traite des Noirs et de l'esclavage. Des millions d'autres se reconnurent dans leur combat.

C'étaient alors le Bureau américain – fédéral – de recensement et chaque État qui définissaient à quelle « race » un individu appartenait. Ainsi en Géorgie, toute personne ayant parmi ses ascendants, à quelque génération que ce soit, une personne recensée de couleur, était définie comme personne de couleur. Or, la vie de chaque individu changeait du tout au tout selon qu'il était reconnu blanc ou non blanc, en particulier dans les 29 États où existait la ségrégation.

Les Noirs ne pouvaient se loger où ils le souhaitaient. Des arrêtés municipaux, qui avaient force de loi pour les tribunaux, leur interdisait l'accès à certains quartiers et ils étaient l'objet d'intimidations, de menaces, d'un harcèlement terroriste si jamais ils osaient s'installer dans un quartier blanc. Au travail, le Noir était le dernier engagé et le premier renvoyé. Le plus souvent, il subissait le chômage, était enrôlé dans des camps de travail forcé, ou alors était domestique – 45 % des domestiques étaient noirs. Même pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que les trusts de l'armement avaient un besoin crucial de main-d'œuvre, les Noirs embauchés dans l'industrie de guerre n'y représentaient que 3 % des effectifs. Dans 14 États, les Noirs se voyaient interdire l'accès aux mêmes wagons que les Blancs, aux mêmes salles d'attente, hôtels et restaurants. Seulement 18 États sur 48 interdisaient la ségrégation dans les lieux publics et encore la loi n'y était-elle que rarement appliquée. Enfin, dans 29 des 48 États, il était illégal que des personnes de races différentes se marient et aient des enfants. On vit des mariages être déclarés nuls parce que l'un des époux blancs était accusé d'avoir un seizième de sang noir...

Les Noirs étaient sous la surveillance constante non seulement des autorités mais également des racistes blancs. La puissance du Ku Klux Klan donne une idée de la pénétration de la gangrène raciste dans la population. En 1925, période de son apogée, il comptait six millions de membres et en faisait défiler 40 000 à Washington, devant le Capitole. Affaibli dans les années 1930, il se renforça après-guerre, encouragé par le maccarthysme. Au début des années soixante, il pouvait défiler impunément dans les rues de certaines villes du Sud et se réclamer publiquement des assassinats qu'il avait perpétrés sur des militants du mouvement des droits civiques.



La marche de Selma, le 7 mars 1965. WIKIMEDIA COMMONS

## La campagne contre la ségrégation

Rosa Parks a reçu des funérailles nationales lors de sa mort en 2005. Mais lorsque, à l'âge de 43 ans, le 1<sup>er</sup> décembre 1955, elle refusa de céder sa place à un Blanc dans un bus de Montgomery, en Alabama, elle fut condamnée à de la prison. Ce fut le début du mouvement des droits civiques. Des militants noirs organisèrent, en signe de protestation, un boycott des bus largement suivi qui fit baisser le chiffre d'affaires de la compagnie de 60 %. La lutte dura plusieurs mois et dut faire face aux attentats terroristes du Klan. Finalement, le 4 juin 1956, le tribunal fédéral de district déclara illégales les lois de ségrégation dans les transports publics de l'Alabama. À la fin de 1956, des boycotts semblables avaient obtenu la fin de la ségrégation dans les transports de 21 autres villes du Sud. Jeune pasteur noir en exercice à Montgomery, Martin Luther King devint une des figures de ce mouvement. Il fut parmi les fondateurs, en janvier 1957, de la Southern Christian Leadership Conference (SCLC).

Une importante campagne de « sit-in » fut menée par de jeunes étudiants – qui créèrent en 1961 le SNCC, Comité de coordination des étudiants non-violents – pour occuper des endroits, bars, restaurants, commerces, interdits aux Noirs. D'autres actions, consistant à refuser la ségrégation qui s'appliquait dans les bus longue distance dès qu'ils quittaient le Nord, furent organisées par le CORE (Congrès pour l'égalité raciale) et menées par de jeunes militantEs noirs et blancs venant du Nord qui s'appelaient les « Freedom riders ». Elles eurent

un fort retentissement lorsque le *New York Times* publia à sa une en 1961 une photo d'un de ces bus après son explosion causée par les racistes.

La ségrégation sévissait aussi dans les établissements scolaires et universitaires, malgré l'arrêt « Brown » pris par la Cour suprême en 1954 qui l'y interdisait. En 1957, à Little Rock, en Arkansas, le gouverneur raciste Orval Faubus ordonna à la Garde nationale d'empêcher l'entrée de neuf étudiants noirs dans l'université. Ils furent bousculés, insultés par les gendarmes et la population blanche mais ne cédèrent pas. Lorsque l'administration fédérale intervint pour permettre aux étudiants, dès lors escortés par des militaires, d'intégrer leur université, des étudiants blancs en sortirent ; plus tard, les autorités locales préférèrent faire fermer l'université. En juin 1963, c'est le gouverneur d'Alabama lui-même, George Wallace, qui se posta devant l'entrée de l'université d'Alabama afin d'en interdire l'entrée à deux étudiants noirs.

Là où, comme dans les bus ou les restaurants et bars, il y avait des intérêts commerciaux, les campagnes anti-ségrégation parvinrent à leur but. Il fut beaucoup plus difficile d'imposer l'intégration dans les écoles. La lutte pour le droit de vote effectif fut encore davantage mais elle était déterminante. Elle se produisit après que la « loi sur les droits civiques » signée le 2 juillet 1964 eut interdit dans tous les États-Unis la ségrégation dans les lieux publics, sur les places publiques et dans les écoles. Cette loi, qui interdisait aussi les discriminations à l'emploi, ne traitait pas du droit de vote.

## La campagne pour le droit de vote, la marche de Selma

Celui-ci pouvait être accordé, limité ou refusé par les autorités locales. Il était souvent conditionné par le paiement d'un impôt, mais ce n'était pas le plus gros obstacle, car pour le Klan, dans le Sud, le vote était une « affaire de Blancs » et les Noirs qui voulaient voter subissaient toutes les exactions possibles, jusqu'à la mort. C'était là où les Noirs étaient majoritaires que les obstacles à leur inscription sur les listes électorales étaient les plus forts. La ville de Selma, en Alabama, comptait plus de 50 % de Noirs, 15 000 au total. Seuls 383 d'entre eux étaient enregistrés sur des listes électorales. Dans l'État du Mississippi, 6,4 % des Noirs pouvaient voter.

Dans cet État, lors de la campagne du SNCC pour l'inscription des Noirs sur les listes électorales, au cours de l'été 1964, 35 églises furent incendiées, 30 bâtiments détruits par des explosions, 80 personnes furent battues et l'on compta au moins six morts.

À Selma, suite à la mort, le 18 février 1965, d'un jeune militant sous les coups de matraque des flics, le SCLC décida d'appeler à une marche jusqu'à Montgomery, la capitale de l'Alabama, afin d'y interpellier le gouverneur, George Wallace. Martin Luther King soutint la marche mais ne participa pas à la première qui eut lieu le 7 mars 1965. Ce jour-là, 600 marcheurs s'engagèrent sur le pont Edmund Pettus, du nom d'un général confédéré qui fut Grand Dragon du Ku Klux Klan d'Alabama. 150 hommes armés, des gendarmes et les hommes du shérif, étaient déployés de l'autre côté du pont, certains à cheval. Ils portaient des masques à gaz et avaient des matraques, des bâtons, des foudres et des bâtons électriques destinés à diriger le bétail. De nombreux Blancs de la ville étaient là aussi pour regarder. Après à peine une sommation, les flics chargèrent, puis les hommes à cheval avec lancers de gaz lacrymogène. Au final, 90 marcheurs furent blessés. Mais la presse et les caméras de télévision étaient là. Le soir même la chaîne ABC diffusa le reportage, un quart d'heure de cris et de coups de matraques, sans commentaires.

Luther King retourna à Selma et jura que la marche continuerait. Des appels furent diffusés nationalement. Près d'un million de personnes se préparaient à traverser à nouveau le Pont Pettus mais un juge fédéral de district, habituellement plutôt favorable au mouvement, déclara que la marche devait être différée jusqu'à nouvel ordre. Elle eut lieu finalement le 9 mars. King

conduisait les manifestantEs le long du pont. Les gendarmes sommèrent à nouveau les marcheurs de se disperser. Mais subitement, ils s'écartèrent, invitant King à défier l'ordre du juge. King fit faire demi-tour aux manifestantEs et ils rentrèrent à Selma, suscitant la colère des militants de la SNCC.

Cette nuit-là, trois hommes d'église blancs, solidaires des manifestantEs, furent attaqués après avoir quitté un restaurant à Selma. L'un d'entre eux reçut un coup de matraque à la tête. Il mourut deux jours plus tard. Le 15 mars, devant l'émotion causée par la diffusion de ces événements, le juge fédéral se ravisa et autorisa la marche sur Montgomery. Le même soir, le président Johnson prit la parole devant le Congrès et, à la télévision nationale, se prononça pour une loi sur les droits électoraux. Le 21 mars, 3 600 marcheurs, protégés par la Garde nationale d'Alabama, se mirent en route à Selma en direction de Montgomery. Quatre jours plus tard, Martin Luther King s'adressait à 25 000 personnes depuis les marches du Capitole de Montgomery. Johnson envoya ce même jour une loi sur les droits de vote au Congrès.

Cette même nuit, sur la route 80 près de Montgomery, des membres du Klan tuèrent Viola Liuzzo, une femme de 39 ans de Detroit, mère de cinq enfants, qui conduisait à leurs domiciles des marcheurs. Le Voting Rights Act fut adopté à une très forte majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. La loi fut signée par Johnson le 6 août 1965.

Entre 1965 et 1968, 740 000 nouveaux électeurs afro-américains s'enregistrèrent dans le Sud profond. Le pilier central de Jim Crow était détruit et, avec lui, le régime de ségrégation légale qui avait prévalu pendant 70 ans.

## Galia Trépère

Article initialement publié dans la revue *L'Anticapitaliste* n°68 (septembre 2015).



WIKIMEDIA COMMONS

**Maurice Rajsfus** est décédé le samedi 13 juin. Tout un symbole pour celui qui a inlassablement lutté contre les violences policières, puisque le même jour un immense rassemblement se tenait à Paris, à l'appel du Comité Vérité et justice pour Adama Traoré. Maurice Plocki, dit Maurice Rajsfus, infatigable militant, arrêté avec ses parents lors de la rafle du Vél' d'Hiv le 16 juillet 1942, fut un compagnon de toutes celles et ceux qui ont lutté contre les oppressions, contre la répression, contre les fascistes en rangs ou en costard, connu pour sa gentillesse, sa disponibilité et sa pugnacité. Pendant plusieurs décennies, il a méticuleusement recensé et classé, sur des milliers de fiches Bristol, les cas de violences policières, jouant un rôle d'éclairer dans un combat qui connaît aujourd'hui une ampleur sans précédent. Maurice fut également un compagnon de route de la LCR et du NPA, présent sur nos listes aux élections européennes de 2014, mais conservant évidemment toute son autonomie. Pour lui rendre hommage, nous publions un texte de notre camarade Gérard Delteil, ainsi que des extraits d'une interview que nous avons réalisée pour l'Anticapitaliste hebdo n°440 (27 juillet 2018).

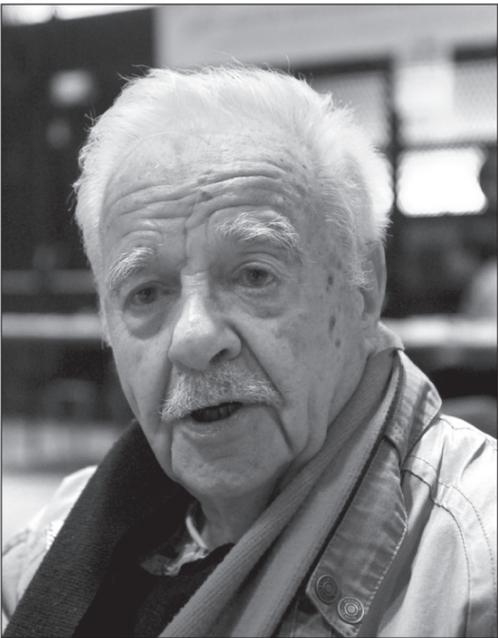


PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

## Salut Maurice!

**M**aurice Rajsfus était vraiment un type formidable. D'une fidélité absolue à son combat, d'un désintéressement total. Animateur du bulletin *Que fait la police?*, il n'a jamais cessé de recenser les crimes de la police dont ses parents ont d'ailleurs été victimes, puisque ce sont des policiers bien français qui sont venus les chercher pour les envoyer en déportation. Maurice n'avait rien oublié et il ne faisait pas partie de ceux qui vantent la police républicaine. Il recensait les méfaits policiers dans des milliers de petites fiches classées dans des tiroirs en bois, à l'ancienne, car il était allergique au numérique. Certainement fiché lui-même, son acharnement, sa compétence et son incroyable documentation en faisaient un combattant redoutable et certainement redouté des brutes et des tueurs en uniforme.

Maurice expliquait inlassablement que la police est un corps de répression au service des classes possédantes. Juif antisémite, il était devenu la bête noire des fascistes antisémites comme des sionistes. Les menaces pleuvaient sur lui sans l'impressionner. À plusieurs reprises, dans des salons littéraires où il présentait ses ouvrages, des groupes et des individus avaient tenté de l'agresser. Ses livres – une bonne quarantaine! – étaient pour la plupart consacrés à l'occupation, la collaboration, la déportation, la libération et son épuration en trompe-l'œil, mais il a aussi écrit sur la Palestine, Mai 68, ses souvenirs personnels. Parmi les plus remarquables, on peut noter celui sur le camp de Drancy, celui sur l'UGIF<sup>2</sup>. Ce dernier l'avait fait définitivement désigner comme un ennemi par les sionistes. Un livre aujourd'hui introuvable, car Maurice était tout sauf un commercial capable de convaincre un éditeur de réimprimer ses ouvrages. Maurice était un homme particulièrement courageux. Il ne faisait pas de compromis sur les principes, quitte à fâcher du monde. Le magnifique mouvement de révolte contre le racisme et les violences policières n'aurait pu que l'enthousiasmer car ce fut le combat de toute une partie de sa vie. Ne doutons pas que, s'il y a dans l'au-delà des gens qui veulent jouer les flics, tu vas leur en faire baver, Maurice. Mais, l'au-delà, tu n'y croyais pas non plus. Ni dieu ni diable, ni patrons ni maîtres, ni chefs géniaux incontrôlés, ni patrie ni frontières, tu étais un homme libre.

**Gérard Delteil**

1 – Drancy, un camp de concentration très ordinaire, 1941-1944, Le Cherche-midi, 2005.

2 – Des Juifs dans la collaboration, l'UGIF (1941-1944), préface de Pierre Vidal-Naquet, éd. Études et Documentation Internationales, 1980.

## « On dit que les révolutionnaires ne meurent jamais, simplement vers la fin, ils commencent à avoir mal aux genoux »

**M**a vie militante a commencé très tôt, puisque mes parents nous avaient envoyés, avec ma sœur, dans une colonie de vacances issue du Secours rouge à l'île de Ré en 1937 et 1938. Nous avions alors le sentiment d'être de futurs grands révolutionnaires. En fait je suis militant depuis la Libération de Paris à la fin du mois d'août 1944. À l'époque, je croyais participer à la révolution en adhérant au PCF et aux Jeunesses communistes. Mais deux ans plus tard j'en étais violemment exclu, sous l'accusation de « provocateur policier ». J'avais 18 ans. En octobre 1946, je rejoins la Quatrième internationale. Après quelques années d'errance, je reprends goût à la lutte contre la guerre d'Algérie. Je participe en septembre 1955 à la constitution du comité des mouvements de jeunesse de Paris contre le départ du contingent en Algérie. Mouvement fortement réprimé par la police. Et le 8 février 1962 je me trouve au sein de la manifestation à quelques centaines de mètres du métro Charonne.

### « L'Enragé de Fontenay-aux-Roses »

Un temps éloigné du militantisme, j'avais changé d'âme et commençais à me construire cet indispensable passé professionnel. J'étais devenu journaliste. Un peu éloigné de la lutte, lorsque éclate Mai 1968, je viens d'avoir 40 ans et, du jour au lendemain, je rajeunis de 20 ans, et j'apprends à ne plus me sauver face aux charges policières. Dans la deuxième quinzaine de mai 1968, je participe à la création du comité d'action de Fontenay-aux-Roses où je demeure alors. Tout n'est pas simple, et au côté des camarades trotskistes ou guévaristes il est difficile de s'imposer face aux maîtres de l'École normale supérieure de Fontenay. Avec ce mois de mai 1968 recommence une aventure militante qui n'a jamais cessé depuis.

C'est la création à Fontenay d'un petit journal réalisé à la ronéo : *L'Enragé de Fontenay-aux-Roses*. Il y aura un vingtaine de numéros, jusqu'en octobre 1969, date à laquelle la

cohabitation avec les maos est devenue insupportable.

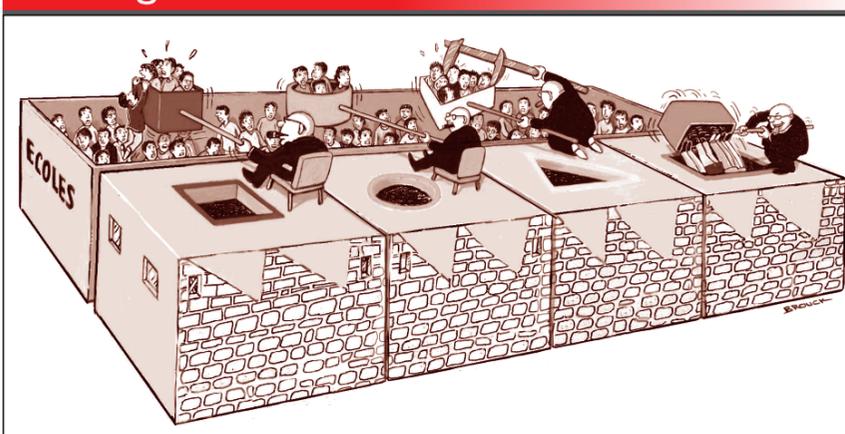
### « Que fait la police ? »

En novembre 1969, j'entreprends la publication d'un nouveau bulletin mensuel, *Action banlieue sud*, qui paraîtra régulièrement jusqu'en décembre 1975. Parallèlement sera constitué le Groupe d'études socialistes, qui se consacra à l'histoire du mouvement ouvrier tout au long des années 1970 et 1971. Comme la répression de mai 1968 avait laissé des traces, j'ai rapidement entrepris de constituer une documentation sur les violences policières, sur la base de la presse. Travail prenant qui devait me permettre de constituer un fichier fort de plus de 10 000 fiches rappelant environ 5 000 bavures. Ce travail sera à l'origine de la création de l'Observatoire des libertés publiques en mai 1994, après l'assassinat du jeune Makomé au commissariat des Grandes-Carrières. Il y a aura la publication de plus de 200 numéros du bulletin *Que fait la police?* jusqu'en 2014. En mai 1990, je participe à la création du réseau Ras l'front qui, après des débuts difficiles, connaîtra une rapide croissance, en compagnie de militantEs qui avaient réussi à troubler la manifestation du Front national sur la place de l'Opéra le 1<sup>er</sup> mai 1995. Un peu plus tard je deviendrai le président de Ras l'front pour quelques années. Ne pouvant me contenter de cette activité débridée, à l'orée de ma retraite, je commence à publier un certain nombre d'ouvrages lourds de sens dès 1980. Sur les quelques 60 livres publiés jusqu'à aujourd'hui une vingtaine sont consacrés à la police, et plus généralement à la répression sous toutes ses formes.

Je pense n'avoir pas trop déçu ceux avec qui j'ai milité. Mais à l'âge de 90 ans mes genoux commencent à me faire souffrir et ma hanche gauche en fer blanc m'empêche de courir aussi vite que je devrais, non pas pour me sauver lorsque ça devient nécessaire, mais pour faire la chasse aux nouveaux fachos qui menacent nos libertés fondamentales.

**Maurice Rajsfus**

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**REST IN PRIDE, SARAH.** Sarah Higazi, 30 ans, a été retrouvée morte à son domicile, le 14 juin 2020 à Toronto, au Canada. La jeune activiste, qui avait fui l'Égypte, défendait les droits des personnes homosexuelles, un sujet tabou dans ce pays conservateur. Sa vie de femme libre n'aura duré que deux ans. Sarah Higazi a mis fin à ses jours à Toronto, où elle vivait depuis 2018, en laissant une lettre manuscrite dans laquelle elle tente d'expliquer son geste à sa famille, à ses proches et au monde. « J'ai essayé de survivre, mais je n'ai pas réussi, pardonnez-moi ; mon épreuve a été dure et je suis affaiblie, pardonnez-moi. Mon expérience a été cruelle, mais je pardonne. » Sarah Higazi a quitté l'Égypte pour fuir les pressions sociales et judiciaires dont elle avait été la cible en 2017, après avoir agité le drapeau arc-en-ciel lors d'un concert musical du groupe pop libanais Mashrou' Leila. Le groupe y est, depuis, interdit de concert. L'affichage de la bannière symbolique de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre dans ce pays conservateur avait déclenché une vaste répression de la part des autorités. Sarah et au moins cinq autres jeunes avaient été notamment accusés d'« incitation à la débauche ». Dans une tribune publiée en septembre 2018 sur le site indépendant MadaMasr, la jeune femme racontait les détails de son arrestation particulièrement éprouvante. Sarah Hegazi a passé trois mois en prison avant d'être libérée sous caution après une campagne en ligne soutenue par Human Rights Watch. Elle a aussitôt demandé et obtenu l'asile au Canada où elle a tenté de soigner sa dépression post-traumatique. L'annonce de sa mort a suscité une vague d'émotion et de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux, où certains n'ont pas hésité à afficher leur homophobie. Mais de nombreux autres lui ont rendu un dernier hommage en saluant son courage. Le plus touchant est sans doute « Repose en fierté », posté avec les couleurs de l'arc-en-ciel.

Éléonore Abou Ez, « La mort en exil de Sarah Higazi, l'activiste qui avait osé brandir le drapeau LGBT en Égypte », FrancelInfo.fr, 15 juin 2020.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 35 € <input type="checkbox"/> 1 an 70 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 € <input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €	

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)